

REVUE DE PRESSE

Du 16 AU 23 OCTOBRE 2018

- [Sous les Bullshit jobs, le consommateur...](#)
- [Santé au travail : disruption ou retour en arrière ?](#)
- [London, Casaux, Ziegler, etc. : faut-il être anticapitaliste pour « sauver la planète » ?](#)
- [Réformes Fiscales et Budget 2019 : Les pauvres y perdent, les riches y gagnent](#)
- [Bien nommer le mal](#)
- [La haine des médias ou la démocratie ?](#)
- [L'arrestation de Redoine Faïd, ou le journaliste comme poisson-pilote](#)
- [OPINION, SENSIBILISATION, MANIPULATIONS... LE JEU FAUSSÉ DE LA PROTECTION DES DONNÉES](#)
- [INUTILITÉ OU ABSENCE DE RECONNAISSANCE : DE QUOI SOUFFRENT LES SALARIÉS FRANÇAIS ?](#)

Sous les Bullshit jobs, le consommateur...

par Denis Maillard - 21 Octobre 2018

A l'instar de ces livres du Moyen-âge dont il fallait faire parallèlement une lecture exotérique et ésotérique pour en saisir toute la force, le nouveau livre de David Graeber, Bullshit Jobs, recèle un secret derrière cette dénonciation des « boulots à la con » : une vision du travail propre à l'individu contemporain. En lisant ce livre, Denis Maillard fait un point très actuel sur les exigences contradictoires du travail et de ceux qui travaillent.

DAVID GRAEBER

**BULLSHIT
JOBS**

UN PHÉNOMÈNE MONDIAL

David Graeber est anthropologue, militant anarchiste, vétéran de Occupy Wall Street et auteur en 2013 d'un article qui l'a rendu célèbre : « [On the Phenomenon of Bullshit Jobs](#) ». Dans ce texte de quelques pages, il évoquait le cas de tous ces salariés de l'industrie des services (ressources humaines, management, finance, droit des affaires, marketing, communication, relations publiques, mais aussi forces armées et administration) nourrissant le sentiment que leur travail est inutile.

Le terme bullshit jobs (en français : « boulots à la con ») est devenu l'un de ces mots qui n'ont plus besoin d'être définis tant ils subsument dès leur prononciation l'ensemble de la réalité qu'ils sont censés décrire : chacun croit y reconnaître tout ou partie de ce qu'il vit ou de ce qu'il craint vivre.

Pourtant, David Graeber vient de prendre la peine de développer - sur près de 400 pages - une véritable théorie des bullshit jobs que [Les Liens qui Libèrent](#) traduisent et publient cet automne. Le succès médiatique est une nouvelle fois au rendez-vous, preuve s'il en était que la question du sens au travail est l'une de celles dont on parle le moins bien, mais qui obsède néanmoins la conscience de nos contemporains.

Disons-le d'emblée, l'intérêt du livre de Graeber par rapport à son article initial est assez mince. Cet essai lui permet toutefois de préciser la nature des « jobs à la con » et de chercher les raisons qui entraînent leur développement. Mais paradoxalement, ses précisions reposent avant tout sur des témoignages de lecteurs l'ayant contacté à la suite de son article de 2013. Tout se passe comme si, dépassé par son succès, David Graeber cherchait moins à théoriser sérieusement sa trouvaille qu'à la justifier par une accumulation de preuves et, surtout, à pousser ses idées politiques d'abolition du travail. Pas sûr que les cadres surdiplômés des services, qui avaient cru reconnaître leur quotidien dans son premier article, soient friands de solutions anarchistes et décroissantes ; ils ont voté Macron, pas Proudhon...

La « bullshitisation » du travail humain

Qu'est-ce qu'un boulot à la con ? Selon notre auteur, il s'agit d'une « forme d'emploi rémunéré qui est si totalement inutile, superflue ou néfaste que même le salarié ne parvient pas à justifier son existence, bien qu'il se sente obligé, pour honorer les termes de son contrat, de faire croire qu'il n'en est rien ». Le sentiment d'inutilité ne proviendrait donc pas de l'incapacité des individus à embrasser la totalité des tâches

dont ils n'effectueraient qu'une partie (sur le modèle de la chaîne tayloriste), mais bien de l'inutilité réelle de ces métiers qui se feraient de toute façon sans eux, qu'il s'agisse de supervision, de reporting, de contrôle de gestion, etc.

Se demander si l'entreprise, et au-delà la société, serait différentes si son job n'existait pas était d'ailleurs, dans l'article de 2013, l'un des critères permettant de savoir si l'on exerce un bullshit job. Dans le livre de 2018, la définition est plus détaillée, mais moins opérante : que recouvrent les qualificatifs de « totalement inutile, superflue ou néfaste » s'agissant du travail ? Les trois adjectifs ne sont pas synonymes et élargissent à une immense partie du travail humain ce que nous pourrions nommer « la bullshitisation ».

Graeber s'y perd un peu lui-même puisqu'il est obligé de distinguer ses bullshit jobs de ce qu'il appelle les shit jobs, ces emplois mal payés et peu considérés remplis par des travailleurs du back-office de la société, c'est-à-dire invisibles, contraints, mais nécessaires à la marche de la vie en commun. En effet, si tout ou presque est bullshit jobs, il devient quasiment impossible de définir sérieusement et objectivement ce qu'est vraiment un boulot à la con. Ainsi, seul le travailleur est capable de définir si son travail est utile ou non ; un bullshit job, c'est celui qui est ressenti comme tel.

Féodalisation du travail

À l'appui de sa démonstration, David Graeber mentionne [un sondage de Yougov publié en 2015](#) - 849 actifs britanniques interrogés - dans lequel 37 % estiment que leur travail est socialement inutile. L'auteur affirme donc que les bullshit jobs grignotent peu à peu le labeur humain. Ceux-ci n'auraient rien d'irrationnel et leur existence ne dépendrait pas non plus d'une bureaucratie excessive du capitalisme, comme le croient les libéraux avec qui il rompt quelques lances. Pour Graeber, on serait, en réalité, sorti du capitalisme au profit d'une sorte de néo-féodalisme servant uniquement les intérêts du secteur « Finance, Insurance, Real Estate » (FIRE) qui exerce son empire au détriment de l'humanité tout entière. Il s'agit de féodalisme parce que bon nombre de ces métiers « inutiles, superflus (et) néfastes » n'existeraient en définitive que pour permettre à des puissants de faire valoir leur importance. Dans un monde rendu à la féodalité managériale, on comprendra, comme l'affirme Graeber, que « la plupart des gens haïssent leur travail ».

Au fil des pages, toutefois, on le sent hésiter sur la solution à apporter au problème des bullshit jobs. Partant du principe que la « bullshitisation » de la vie n'est pas supportable, David Graeber oscille entre la restriction du travail à des tâches matériellement utiles ou son abolition définitive. Il balance, pourrait-on dire, entre Matthew Crawford et Benoît Hamon...

Matthew Crawford ou Benoît Hamon ?

Il y a actuellement chez certains auteurs américains radicaux une fascination pour le mode de vie d'avant la révolution industrielle, voire d'avant la modernité. Ces auteurs reprennent plus ou moins les idées avancées dès la première moitié du 19e siècle par ceux qui s'opposaient alors au développement de la société libérale marchande. Thomas Jefferson, par exemple, rêvait d'une démocratie de fermiers indépendants, en opposition à la société manufacturière. Sans l'affirmer explicitement, les auteurs radicaux du moment invitent à faire un retour vers une époque antérieure à cette « dérive » capitaliste entamée au 19e siècle. Celui qui est allé le plus loin dans cette direction est Matthew Crawford. Véritable plaidoyer pour le travail manuel qui seul permettrait de réconcilier l'homme avec lui-même, son best seller [Eloge du carburateur - Essai sur le sens et la valeur du travail](#), montre comment la logique capitaliste, la division des tâches et le management s'imposent au cœur du travail et « sépare » le travailleur de la réalité de ce qu'il fait.

Les observations de Crawford sont les mêmes que celles de Graeber : sentir que l'on exerce un bullshit job c'est faire l'expérience - en pleine conscience - de la séparation entre le « travail concret » et le « travail abstrait », comme dirait Marx, et cela au sein d'une classe sociale que rien n'avait préparée à cette révélation. Chez tous les témoins cités dans l'ouvrage, « la révolte des premiers de la classe », comme l'a baptisée Jean-Laurent Cassely dans son [livre sur le néo-artisanat urbain](#), est une tentation forte. Ce n'est pourtant pas la solution vers laquelle Graeber incline le plus. Chez lui, force reste à l'anarchisme et aux solutions d'abolition du travail. C'est son côté Benoît Hamon, celui de la [campagne électorale de 2017](#) qui faisait lui aussi le constat qu'il y existait un problème avec le travail et proposait, pour le régler, d'adopter le revenu universel.

Dans tous les cas, la souffrance paraît trop grande pour ne pas voir dans les conditions actuelles des travailleurs une situation de non-assistance à personne en danger. À son tour, Graeber fait du revenu universel une solution aux bullshit jobs ; manière de mettre fin au non-sens.

Déficit d'utilité ou de reconnaissance ?

Alors que la presse s'emparait de l'ouvrage de David Graeber, [une étude du sociologue Alain Mergier](#) pour la Fondation Jean-Jaurès en partenariat avec l'IFOP tentait de quantifier le phénomène des bullshit jobs. Or, que constate-t-on à la lecture des résultats ? Là où David Graeber diagnostique une crise de sens, Alain Mergier et son équipe constatent surtout une crise de reconnaissance.

L'étude identifie trois dimensions de l'utilité au travail - individuelle, entrepreneuriale et sociale. Aucune d'entre elles ne semble poser de problème aux salariés français. Au contraire,

« ceux qui ont le sentiment que leur travail est devenu "moins utile" au cours des dernières années sont deux à trois fois moins nombreux que ceux qui ont plutôt le sentiment d'être "plus utiles" qu'il y a quelques années. Ainsi, 11 % se sentent "moins utiles" à leur entreprise, et 15 % "moins utiles" à la collectivité. À l'inverse, 38 % des actifs se sentent "plus utiles" à leur entreprise qu'il y a quelques années, et 29 % "plus utiles" à la société ».

La situation française est donc celle d'un déséquilibre, les salariés jugeant leur travail utile, mais sa reconnaissance insuffisante.

Nous nous trouvons donc face à un paradoxe : si l'on voit bien les limites du concept de bullshit jobs, on peine toujours à expliquer son succès. Comme on s'épuisait il y a quelques années à rendre raison du triomphe du « harcèlement moral » ou du « burn-out ». Pourtant, tout cela relève du même phénomène : un changement d'époque qui n'a pas encore trouvé les mots pour parler du travail autrement que sur le registre de la plainte ; alimentant ainsi des réussites éditoriales fondées sur la seule indignation sans garantie de preuve...

C'est la principale objection que l'on fera au livre de Graeber : à aucun moment, il ne remet sa trouvaille - car c'en est une - dans une histoire sérieuse et plus ample du travail, si ce n'est sous une forme agonistique chargeant le capitalisme et la bureaucratie de tous les maux. Pourtant, les bullshit jobs ne sont pas tous nés d'hier : pourquoi ce qui pouvait paraître acceptable autrefois ne l'est plus désormais ? Pour le comprendre, nous voudrions proposer quelques réflexions permettant de penser autrement le phénomène que David Graeber met en lumière.

Dans ses deux derniers ouvrages, [Lost in management, la vie quotidienne des entreprises](#) et [Lost in management 2, la faillite de la pensée managériale](#), le sociologue [François Dupuy](#) a décrit les étapes de la transformation du travail. Il distingue les conditions « de » travail qui n'ont cessé de s'améliorer et les conditions « du » travail qui, en revanche, se dégradent depuis une cinquantaine d'années pour en arriver à ce que l'on peut considérer comme l'impasse actuelle dont l'expression bullshit jobs rend parfaitement compte.

À la différence de Graeber qui attribue à une nature du capitalisme, devenu féodal, la responsabilité des bullshit jobs, François Dupuy impute cette situation à une transformation lente des conditions de production : à partir des années 1970, explique-t-il, ce qu'on a appelé « la crise » - qui correspond en réalité aux prémices de la mondialisation - a produit une ouverture des marchés offrant peu à peu au client des capacités de choix jusque-là ignorées. Cette « révolution du client » s'est produite dans des organisations que Fr. Dupuy qualifie « d'endogènes », c'est-à-dire tournées vers elles-mêmes et non vers leurs clients ; protégeant, pour ainsi dire, les salariés des clients.

Afin de répondre à cette irruption du client dans la production (sous la forme d'une exacerbation de la concurrence puis de la transition numérique), les entreprises se sont tournées vers l'organisation du travail afin de trouver le moyen de faire accepter aux salariés le report du poids du client sur le travail interne. Coopération, collaboration, transversalité, mode projet... toutes ces expressions, à priori positives, traduisent en réalité un management rendu coercitif et une détérioration des conditions du travail de salariés désengagés qu'il faut en permanence animer, motiver, contrôler. Une pression continue aboutissant à faire des managers des contrôleurs et des producteurs de reporting, premier critère du bullshit job... Dans ces conditions, le phénomène dont parle Graeber n'est pas une propriété du capitalisme, mais le résultat d'un processus et d'une crise terminale du taylorisme. La solution ne se trouve donc pas vers la fuite hors du travail, mais dans une réinvention des organisations.

Si l'on comprend mieux le contexte historique dans lequel s'inscrit l'expression bullshit jobs, son succès auprès de toute une partie de la population salariée (souvent des cadres très diplômés) nous paraît être également un symptôme de ce même moment.

Liberté, égalité, subjectivité

Dans son article, « **Bullshit jobs, un hymne à la subjectivité** », publié sur Slate.fr le 18 septembre dernier, la sociologue Monique Dagnaud voit dans le succès du livre de David Graeber « une bouffée d'oxygène dans un espace politique pétrifié. Ce qui en fait un livre-thérapie et un manifeste de protestation existentielle ». C'est le point essentiel qui permet de comprendre le large écho dont bénéficie la théorie des bullshit jobs : elle offre au salarié qui s'y reconnaît « un hymne à (une) subjectivité » entravée par l'organisation ; la preuve s'il en fallait que le salarié est et reste un individu libre et autonome devant se ressaisir comme tel. Dans le monde du travail actuel, cette aspiration a un nom : l'indépendance !

En 1937, dans un article demeuré célèbre, « **La théorie de la firme** », Ronald Coase tentait de répondre à une question devenue classique : pourquoi, dans un univers où le mécanisme des prix est présenté comme le coordinateur par excellence de l'activité économique, préfère-t-on une coordination par le management plutôt qu'une coordination par les prix ? Autrement dit, pourquoi les firmes développent-elles une organisation interne et rémunèrent-elles en salaire ce qu'elles peuvent trouver sur le marché sous forme de contrats commerciaux ?

Aussi étrange que cela puisse paraître, les salariés qui admettent occuper un bullshit job - et rêvent de s'en échapper - se posent la même question que Coase, mais dans un sens opposé : alors qu'une part du travail n'a aucune utilité, que le management est en crise et que les contraintes de l'organisation pèsent sur les individus, pourquoi continuer de développer une organisation interne et rémunérer sous forme de salaire ce que ces mêmes salariés sont prêts à vendre sous forme d'un contrat commercial - une fois montés la start-up, l'activité de conseil ou l'atelier d'artisanat urbain ? À rebours de ce que croit David Graeber, il existe une préférence pour le marché sur le management et c'est précisément le rêve inavouable des bullshit workers.

Cette re-marchandisation du travail fait fond sur un fantasme d'autosuffisance et d'indépendance qui traverse actuellement la société démocratique, relayé efficacement par l'idéologie libérale. Notre société imagine ainsi qu'au droit du travail, rééquilibrant l'inégalité entre travailleurs et employeurs, pourrait se substituer avantageusement une relation plus égalitaire fondée sur le droit commercial. Et tout indique que ces « nouvelles relations sociales » correspondent au désir profond des salariés de se ressaisir comme individus libres et égaux à travers leur activité propre. Ainsi, ils administreraient par leur travail la preuve de leur capacité d'autonomie, d'initiative et la possibilité de se dégager des restes de cette société hiérarchique et inégalitaire que représente l'entreprise.

Si le modèle - on le sait bien - n'est pas généralisable au-delà d'une certaine masse d'individus indépendants, sans doute l'entreprise devra-t-elle se réinventer en tenant compte de ces aspirations. C'est là que la théorie des bullshit jobs a encore quelques secrets à livrer...

Travail, « jouir sans entrave, vivre sans temps mort »

De la fin du XIXe siècle jusqu'aux années 1960, la société française a connu une longue période que Jean-François Sirinelli a décrite comme étant gouvernée par l'idée d'un « bonheur différé » : dans cette société, dominée par le catholicisme, le communisme puis le gaullisme, tout convergait pour refréner les désirs, prôner la patience et l'endurance en attendant des lendemains qui chantent. Ce paradigme du « bonheur différé » a été balayé par l'affirmation de l'individu et son aspiration au bonheur immédiat. Ce cadre psychologique nouveau, au sein duquel la demande accrue de reconnaissance et la quête de sens sont devenues premières, a autant déstabilisé l'entreprise que l'irruption du client dont parle François Dupuy. Les bullshit jobs n'évoquent pas seulement les transformations des entreprises où les aspirations secrètes des individus, ils reflètent aussi une certaine économie psychique. Derrière la description des maux dont souffrent nos bullshit workers, se lit en filigrane la vision idéale du travail que partagent ces individus contemporains.

Marx expliquait que le travail nous faisait en le faisant. Or, à travers les témoignages recueillis par Graeber, le travail se présente moins comme cet accomplissement personnel et collectif que, surtout, comme une promesse de jouissance, une satisfaction subjective matérialisée par une condition objective : échapper à l'ennui. Tout ennui dans le travail est dès lors susceptible de dévoiler le boulot à la con ! On pourrait presque résumer cette vision idéale du travail par un slogan de mai 68 : « jouir sans entrave, vivre sans temps mort ! » C'est cela qu'enregistre le phénomène des bullshit jobs. D'où l'insistance actuelle sur la notion de bonheur au travail.

Comment garantir et mesurer ce bonheur ? Bien malin qui peut le dire... Conscientes qu'elles doivent pourtant répondre à cette question, les entreprises les plus avancées se recentrent désormais sur quelques indicateurs pertinents qui, pour l'essentiel, tournent autour de la satisfaction du client et celle du collaborateur. La mesure de la satisfaction collaborateur est d'ailleurs en train d'accéder au rang d'outil de pilotage. La plupart du temps, les entreprises s'engagent dans une réflexion sur la qualité de vie au travail. A minima, cela mène à des services qui soulagent les salariés, du type conciergerie, mais cela peut aller jusqu'à une réelle réorganisation autour de la notion d'expérience. Ce qui n'est pas sans poser problème.

Critique de la raison laborieuse

L'ambiguïté majeure que porte l'idée d'une « expérience collaborateur », c'est que l'entreprise engage ses salariés dans une démarche d'hyper individualisation dont l'horizon serait, pour chacun, de vivre une expérience unique. Alors même qu'il est difficile aux managers et aux DRH de tenir compte, dans la réalité, de la singularité propre à chaque collaborateur. C'est le cas de celles qui ont créé des postes de Chief happiness officer : sous ce nom se cache l'ambition de faire vivre une expérience « sensationnelle » à leurs collaborateurs.

La lecture de Bullshit Jobs entraîne donc une autre plus subtile : sous les bullshit jobs, le consommateur !... En effet, se dessine, entre les lignes, une sorte d'aspiration au travail comme consommation. On a le sentiment que le salarié pourrait s'engager professionnellement tant

qu'il consomme du travail sans s'ennuyer. Sortir des bullshit jobs et piloter l'entreprise au nom de l'expérience reviendrait alors à faire du collaborateur un client interne (le pendant, peut-être, du fameux [Travail Du consommateur...](#)). Mais le travail est-il une consommation comme une autre ? Ce client interne peut-il être satisfait ou... remboursé ? Si oui, sous quelles formes ? Une satisfaction de soi, un développement de soi ? La jouissance ou la santé ? Ce qui revient à poser une question plus fondamentale : le travail peut-il être une expérience sensationnelle ? Sans tension, sans ennui, sans temps mort, tissé essentiellement d'émotions et de sensations fortes, sous le mode du gaming ? Rien n'est moins sûr.

On imagine aisément ce que la notion d'expérience peut apporter à l'entreprise : une alliance de toutes ses parties prenantes. Elle permet, en effet, de tenir ensemble les trois composantes de l'entreprise : le capital (actions), le client (satisfaction) et le travail devenu expérience (sensation). Ce capitalisme sensationnel est pour une part le modèle de l'économie numérique. Du point de vue du travail, on peut douter qu'il soit réellement soutenable.

Dans un mode de vie et de production reposant essentiellement sur l'individu et sa capacité à se réaliser, parfois seul, le risque est celui qui touche les métiers de passion et d'engagement : l'épuisement, l'autre face du bullshit job. Un épuisement particulier toutefois qui tient pour une bonne part au sentiment de toute-puissance que ressent un individu créateur de lui-même, de son activité et qui, dans certains cas, peut arriver à lever extrêmement rapidement des centaines de milliers d'euros, voire des millions. L'individu se sent en quelque sorte « hors-limite » : au départ, tout lui renvoie la confirmation qu'il peut plier la réalité à son désir grâce à son seul travail. C'est malheureusement son corps qui va venir lui rappeler qu'il est pris dans un temps et un espace qui possèdent des règles dont la volonté ne peut s'affranchir.

À ce titre, si le conquérant avait été le héros propre à l'affirmation nationale, pliant le monde à sa volonté, le journaliste redresseur de torts celui de l'ère industrielle de masse et l'humanitaire charitable et dépolitisé celui de l'ouverture internationale après la guerre froide, l'entrepreneur est le véritable héros de l'époque contemporaine et de la mondialisation. L'individu total qui par son acte de création de nature presque artistique noue une relation avec l'ensemble des autres individus qui lui ressemblent ou aimeraient l'imiter. Steve Jobs ou Mark Zuckerberg incarnent ce type d'homme à la perfection ; Elon Musk est aujourd'hui en passe de leur ravir la vedette ; l'aveu de son burn-out, il y a peu, est le symptôme d'une réelle difficulté à faire du travail une expérience sensationnelle.

En effet, si le travail est une expérience ce n'est pas celle d'une jouissance permanente, d'un hyper individualisme et d'une capacité démiurgique à soumettre le réel à sa guise. C'est plus prosaïquement celle d'un « commun incarné » : dans le labeur, le travailleur engage non seulement son corps - dans un temps et un espace propres à cela, même si tout concourt aujourd'hui à brouiller ces repères -, mais aussi sa capacité d'altérité, car on ne travaille jamais seul ; l'autre est à la fois celui qui permet mon travail et celui qui le rend moins fluide, le vecteur et l'obstacle de ma satisfaction. L'expérience du collaborateur est donc avant tout celle de la viscosité et de la résistance du réel. Vivre l'expérience collaborateur sans temps mort et en jouer sans entrave est un leurre. On ne sortira pas des bullshit jobs sans se préoccuper de la réalité du travail. Ce pourrait être la leçon paradoxale du livre de David Graeber.

A lire aussi dans Metis :

- Metis, "Sous le capot, la sagesse" par Danielle Kaisergruber - 23 Août 2010, à propos du livre de Matthieu Crawford, Eloge du carburateur
- Metis, "Le marketing du travail", édito par Danielle Kaisergruber - 16 avril 2018

Santé au travail : disruption ou retour en arrière ?

par Bernard Dupilat - 20 Octobre 2018

La santé au travail, avec l'assurance-chômage, est à l'agenda des négociations entre partenaires sociaux. Le rapport de la mission Lecocq-Dupuy-Forest « Santé au travail : Vers un système simplifié pour une prévention renforcée » ne fait pas beaucoup parler de lui dans le grand public (et c'est dommage), mais suscite de nombreuses réactions dans les milieux professionnels concernés. Après celle de [Michel Weill dans Metis](#), voici celle d'un cadre responsable d'un organisme de prévention.

Sur la construction du rapport et le parti-pris de son scénario unique

Le rapport ne détaille qu'un seul scénario, alors qu'il est assez commun pour ce type de production d'en instruire en parallèle plusieurs et d'en peser les avantages, inconvénients et conditions de réalisation. S'agissant d'un document devant alimenter la réflexion des partenaires sociaux et du législateur - et le cas échéant faciliter une négociation interprofessionnelle - cette absence d'alternative est assez surprenante. Ce scénario unique dessine-t-il une zone d'accord minimal entre pouvoirs publics et partenaires sociaux ou bien tente-t-il de « forcer le passage » sur le mode « There Is No Alternative » ? Les premières réactions des partenaires sociaux laissent plutôt opter pour la première réponse, sans qu'à ce stade toutes les implications concrètes des grandes lignes dessinées soient instruites.

De manière plus surprenante encore, le rapport se conclut par deux pages dans lesquelles les auteurs semblent minimiser la portée des grandes options choisies : « Si les propositions du présent rapport visent à mettre les acteurs de la prévention en ordre de bataille pour permettre à la culture de prévention de pénétrer les pratiques managériales au quotidien, elles restent axées sur une approche par les risques. La mission conçoit le scénario qu'elle a proposé comme une étape incontournable, mais aussi comme un préalable à l'objectif encore plus ambitieux d'offrir à terme un système qui serait résolument tourné vers la promotion simultanée de la santé et de la performance globale de l'entreprise » (p. 142). Aucun argument précis n'est avancé pour justifier le choix d'une démarche de transition par étapes, hormis l'évocation d'une maturité insuffisante des acteurs : « Un niveau de maturité supérieur serait non plus de faire de chacun un préventeur, mais un promoteur d'un milieu de travail simultanément propice à l'efficacité économique et au bien-être au travail ».

La crédibilité de la logique consistant à proposer la réorganisation des outils et des moyens de l'action publique de la prévention autour d'une approche traditionnelle par les risques, tout en soulignant qu'il ne s'agirait que d'une étape transitoire avant une organisation permettant de répondre aux « vrais enjeux », est largement discutable. Compte tenu de la somme d'efforts, de moyens financiers et de temps nécessaires pour faire advenir concrètement le scénario proposé, il est illusoire de penser que le système pourrait ensuite se réformer à nouveau complètement pour « basculer » dans une approche différente. Imagine-t-on aujourd'hui un industriel de l'automobile investir massivement dans la reconception du moteur à explosion tout en se disant convaincu que la transition vers le véhicule électrique est la seule voie d'avenir praticable ? Difficile également d'imaginer que la « maturation des acteurs » (si on veut désigner par là une forme d'évolution culturelle) puisse s'opérer dans un cadre institutionnel qui viendrait conforter cette seule « approche par les risques » dont les limites sont si évidentes aux yeux des auteurs...

Disant cela, nous ne manifestons pas une opposition de fond sur les grandes options proposées par le rapport. Simplement, nous alertons sur le fait que l'analyse de très nombreux processus de réforme montre la force de ce que les spécialistes des politiques publiques nomment les « effets de dépendance au sentier ». Toute réforme graduelle, par le simple fait qu'elle se traduit par la

mobilisation de ressources qui augmentent progressivement le coût des alternatives, tend à consolider « un sentier d'évolution » et rend pratiquement impossibles les bifurcations ultérieures.

Ce que le rapport présente en conclusion comme étant un « scénario pour un futur proche : vers la performance globale » est donc en réalité une alternative impossible (au moins dans un futur imaginable), à partir du moment où le choix est fait de réorganiser tout le système en maintenant une approche par les risques, dans une optique de continuum prévention> santé au travail> santé publique. En d'autres termes, s'ils s'engagent dans cette voie, les acteurs du système, de fait, repoussent aux calendes grecques la perspective de construire un cadre d'action publique et de dialogue social tourné vers la promotion simultanée de la santé et de la performance globale de l'entreprise.

Santé au travail et performance des entreprises

Or cette perspective - pour le coup réellement « disruptive » - était précisément celle que les promoteurs de l'accord interprofessionnel de 2013 sur la Qualité de Vie au Travail avaient souhaité porter. De ce point de vue, le rapport marque une régression par rapport à l'ambition de l'ANI 2013. Par réalisme peut-être - mais si l'ANI de 2013 était irréaliste ou trop « en avance sur son temps » encore faudrait-il essayer de mieux comprendre pourquoi ; sans doute aussi par inclination à raisonner « par le haut », en termes de mécano institutionnel, financier et administratif, plutôt qu'en termes de compréhension des leviers de performance, des dynamiques sociales, des pratiques RH et de pilotage des transformations au sein des entreprises.

La question essentielle que devront se poser les partenaires sociaux s'ils sont effectivement amenés à ouvrir une négociation interprofessionnelle est de savoir s'ils négocieront dans le cadre défini par le rapport ou s'ils s'autorisent à élargir le périmètre : une fois lancé sur le sentier tracé, il sera excessivement difficile, pour ne pas dire impossible, de bifurquer à nouveau.

Sortir du périmètre défini par le rapport suppose de se réinterroger sur les raisons pour lesquelles une ambition qui semblait atteignable en 2013 - la promotion simultanée de la santé et de la performance globale de l'entreprise - serait devenue une perspective irréaliste en 2018. Cela passe par une évaluation approfondie des raisons pour lesquelles la conception de la QVT portée par l'accord de 2013 semble n'avoir que peu « imprimé » les pratiques des acteurs de l'entreprise, ou fixé un nouveau cadre de référence pour les professionnels qui accompagnent les entreprises.

Partir des besoins des usagers du système de santé au travail ?

L'un des partis-pris méthodologiques du rapport, qui a été fortement mis en avant dans la communication accompagnant sa remise, est de « partir de la perception des acteurs de terrain » (p.28-29). De là le souci de rendre le système de santé au travail « plus lisible pour ses usagers », notamment en identifiant un interlocuteur unique des entreprises, une offre de service claire et « un coût correspondant explicite et proportionné. » Quelques remarques à cet égard :

- Si l'intention de partir du point de vue des usagers est louable, on pourra quand même s'interroger sur la représentativité de constats obtenus à partir de deux réunions publiques ayant rassemblé à chaque fois une cinquantaine de personnes. De nombreuses auditions ont certes été réalisées, mais pour l'essentiel en invitant des représentants de groupes professionnels, des opérateurs et des parties prenantes dont le point de vue expert n'est jamais dénué d'intérêts dans le système. On pourra aussi relever, avec un peu de malice, que l'exercice de diagnostic semble surtout avoir consisté à illustrer les constats qui figuraient dès la lettre de mission : « mille-feuilles », « multitudes d'acteurs et d'institutions peu coordonnés et éloignés de l'entreprise et de ses salariés »...

- Plus largement, dans une période où la « prise en compte des besoins de l'utilisateur » devient le point de passage obligé de toutes les réformes administratives - ou de leur marketing - on peut s'interroger sur les limites de cette approche. Comme tout destinataire de politiques à la fois coercitives (assurer le respect d'une réglementation) et distributives (permettre l'accès à des ressources ou services gratuits ou à bas coût), les « bénéficiaires » de la politique de santé au travail n'expriment spontanément que très peu d'attentes en matière d'application de la réglementation. Dans un autre domaine, il apparaîtrait par exemple assez saugrenu de fonder sur la perception des demandeurs d'emploi la définition des règles de contrôle de la recherche d'emploi. Et, de fait, on s'en abstient.

Un guichet unique : remède miracle ?

Le schéma d'organisation territoriale proposé par le rapport consiste en la création d'un guichet unique réunissant les « services de santé au travail interentreprises, les compétences des Aract, afin d'enrichir les compétences pluridisciplinaires sur le volet organisationnel (ergonomes, psychologues, spécialistes en organisation), les agents des Carsat affectés aux actions relevant du champ de la prévention et de l'appui technique (formation en prévention, laboratoires) et les compétences des agences régionales de l'OPPBT ».

Cette organisation est désormais assez classique dans le champ des politiques sociales (c'est par exemple le principe ayant présidé à la fusion des Assedic et de l'ANPE) et l'on dispose de retours d'expérience suffisamment nombreux pour en connaître les avantages et les conditions d'efficacité. On sait par exemple que la phase critique se joue au moment de la réception des demandes adressées à l'organisme et de la capacité du « front office » à aiguiller correctement, en fonction de la nature du problème rencontré, vers l'opérateur de « back office » le plus pertinent.

Compte tenu de leurs effectifs (plus de 11 000 ETP) et de la finesse de leur maillage territorial, les services de santé au travail seront logiquement amenés à assurer le « front office » dans le nouveau système et à réaliser cette opération essentielle de « qualification du problème ». Pourra-t-on éviter dans ces conditions ce qu'Abraham Maslow avait nommé la « loi de l'instrument » : « lorsque l'on n'a qu'un marteau dans sa boîte à outils, tous les problèmes ont tendance à prendre la forme d'un clou » ? Connaissant les difficultés rencontrées par la très grande majorité des SSTI pour mettre en œuvre une approche réellement pluridisciplinaire des « maux du travail » (constat que le rapport de la mission réitère), comment dès lors éviter que ne prévale une lecture purement médicale des sujets ? « Noyés » dans des services très largement composés de professions de santé (au travail), comment les professionnels porteurs d'une expertise sur les déterminants organisationnels de santé et de la qualité de vie au travail (les institutions de représentation des salariés, une partie des préventeurs des Carsat, et des personnels de l'OPPBT et des Aract) parviendraient-ils à rendre visible et à porter leurs offres de services auprès des entreprises qui en ont besoin ?

Le rapport répond en soulignant à juste titre l'importance de la formation des professionnels de la santé au travail et en proposant la création d'une nouvelle école de la santé au travail, capable de diffuser une approche réellement interdisciplinaire. L'idée est bonne et le besoin réel. Mais l'histoire nous montre aussi que la culture professionnelle des spécialistes de la santé n'est capable que d'évolutions très lentes. D'ici là, la mise en place de ce fameux guichet unique risque fort de renforcer la « surmédicalisation » dénoncée dans la première partie du rapport... Pour le coup, l'ambition de parvenir un jour à un système axé sur une vision globale « d'un milieu de travail simultanément propice à l'efficacité économique et au bien-être au travail » ne ferait que reculer.

A lire sur le même sujet :

- Michel Weill, ["Réforme de la santé au travail : ne pas oublier les fondamentaux"](#), Metis 1er octobre 2018

Lordon, Casaux, Ziegler, etc. : faut-il être anticapitaliste pour « sauver la planète » ?

• **JEAN GADREY** 16/10/2018

Frédéric Lordon vient de poster sur son blog un texte qui condamne « sans appel » divers appels qui ont circulé récemment, en particulier sur le climat. Ce texte s'intitule « Appels sans suite ». En voici trois courts passages pour ceux et celles qui ne l'auraient pas lu (mais ils ou elles devraient le faire) :

« Que faire quand les choses vont mal ? Des appels bien sûr. Pour demander qu'elles aillent mieux, naturellement. C'est important que les choses aillent mieux... » ... « On se demande combien de temps encore il faudra pour que ces appels à sauver la planète deviennent capables d'autre chose que de paroles sans suite, de propos en l'air et de mots qui n'engagent à rien — pas même à articuler le nom de la cause : capitalisme. »...

... « Ce qui détruit la planète, ça n'est pas l'« homme » : c'est le capitalisme. On comprend que de partout, entre niaiserie humaniste des uns et refus catégorique des autres, on peine à se rendre à cette idée qui, si elle était prise au sérieux, serait, en effet, de quelque conséquence. »

Il se trouve que, comme signataire de certains de ces appels, je suis concerné par ce réquisitoire, que je prends d'ailleurs au sérieux en dépit de son ton polémique, qui fait partie des charmes d'écriture de Frédéric Lordon. J'ai un peu de mal à me situer entre la niaiserie humaniste et le refus catégorique de prendre parti sur le capitalisme...

Lordon n'est pas le seul à sembler faire du combat explicite contre le capitalisme la précondition ou le cadre nécessaire de toute mobilisation pour sauver le climat, ou ce qui peut encore l'être. C'est ainsi que Jean Ziegler estime pour sa part que « Pour sauver la planète, il faut détruire le capitalisme » et que Nicolas Casaux, que je ne connaissais pas avant de le découvrir sur Facebook, s'en prend aux nombreux jeunes youtubeurs talentueux qui se sont engagés collectivement pour le climat (et dont la vidéo a été vue à ce jour plus de 9 millions de fois !). Il écrit ainsi : « nos *youtubeurs*... embrayent directement sur divers problèmes plus ou moins spécifiques... sans poser de diagnostic, sans déterminer la cause des problèmes, sans cibler le système économique dominant — le capitalisme. »

J'explique en deux temps mon désaccord (partiel) avec ces points de vue, en privilégiant l'analyse de Frédéric Lordon qui est la plus complète et la plus radicale. Je serai bref sur le rôle du capitalisme dans l'effondrement écologique en cours, un peu plus explicite sur la condamnation sans appel de ces appels divers et de diverses autres initiatives, dont celles qui concernent la décroissance ou la post-croissance. Il faut d'ailleurs reconnaître à Lordon une certaine constance dans son manque d'appétence pour la croissance : « C'est d'ailleurs là le mot magique : pour ne pas avoir à dire « capitalisme », il suffit de dire « décroissance » ou, si la chose sent encore un peu trop le macramé, « post-croissance ». Brillant comme d'hab. mais pas forcément juste, j'y viens.

LE CAPITALISME, ARME DE DESTRUCTION MASSIVE DE LA PLANÈTE ? OUI

Sur ce premier point, je vais faire court car je m'en suis souvent expliqué ici et là, notamment dans ce billet de blog de 2010, qui m'a valu quelques réserves des plus sociaux-démocrates de mes amis (ils se reconnaîtront) : « Peut-on s'en sortir dans le cadre d'un capitalisme réformé ? ». J'y présentais « neuf caractéristiques structurelles du capitalisme qui font douter de sa capacité à nous sortir de la zone des tempêtes à répétition. » et je conclusais ainsi : « il me semble que ceux mes amis qui pensent qu'un capitalisme régulé pourrait faire l'affaire devraient tenter soit de répondre aux questions qui précèdent, soit de m'expliquer en quoi elles sont mal posées. »

Je suis donc d'accord avec Lordon, Ziegler, Casaux et d'autres sur l'énorme responsabilité (dans l'effondrement écologique mais aussi dans d'autres domaines) du capitalisme et de ses acteurs, et plus encore du capitalisme financier dont Lordon est l'un des meilleurs analystes. Il y a certes cet argument : on a connu, dans l'histoire, des systèmes non capitalistes tout aussi productivistes et destructeurs des écosystèmes. Exact, mais... il n'y en a plus... Une variante : certaines grandes entreprises publiques (non capitalistes) ont été ou sont encore clairement « climaticides », de même que certaines collectivités locales qui encouragent et financent de « grands projets inutiles », des aéroports par exemple, etc. C'est vrai, mais on peut rétorquer que le capitalisme néolibéral, avec ses lobbies, ses moyens de corruption, sa capacité à faire élire certains de ses meilleurs avocats et à orienter les grands médias (qu'il possède), est très largement à la manœuvre dans ces orientations publiques.

On peut donc passer au point suivant.

FAUT-IL ÊTRE EXPLICITEMENT ET PRIORITAIREMENT ANTICAPITALISTE POUR « SAUVER LA PLANÈTE » ?

Pour moi, cette option désigne une stratégie d'une part perdante, d'autre part contradictoire avec ce que Frédéric Lordon lui-même écrivait dans son livre de 2009 « la crise de trop », qui est toujours pour moi une grande référence, je reste un étudiant de la « Lordon School of Economics »... Dans ce livre, les perspectives d'un dépassement du capitalisme ne sont évoquées qu'à l'extrême fin, dans une « projection » fort intéressante intitulée « Et pourquoi pas plus loin ? ». Mais le gros des propositions pour sortir de la crise, rassemblées dans les parties I (« Arraisonner la finance ») et II (« Défaire le capitalisme antisalarial » [traduisez : capitalisme actionnarial et financier]), est constitué de « réformes » certes ambitieuses mais qui ne consistent en rien à se débarrasser du capitalisme. Je cite : « à défaut du grand saut postcapitaliste, une transformation suffisamment profonde des structures actionnariales et concurrentielles serait déjà à même de produire le renversement non pas du capitalisme tout court, mais de ce capitalisme-là, le capitalisme antisalarial » (p. 160). Et, deux pages avant : « **Le parti que je prends ici tient l'hypothèse que la sortie du capitalisme, dût-on le regretter, est l'issue la moins probable de la crise actuelle** ». Positions que je partage depuis longtemps.

Ce qui me sépare des points de vue critiques des « appels » en tout genre sur le climat ou sur le dogme de la croissance, ou de la critique des youtubeurs par Casaux, ne réside pas dans la portée, assez faible, de ces appels que je signe parfois. Non, ce qui me sépare est qu'il ne me viendrait pas à l'idée de reprocher à des initiateurs/trices ou signataires de ces textes, ou aux youtubeurs, de ne pas désigner explicitement le capitalisme comme adversaire principal. La seule question que je me pose avant de signer ou pas est : la cause ou les causes que ce texte met en avant, et ce qu'il revendique, invitent-ils ou non à agir en vue d'une réforme significative du « système » actuel dans ce qu'il a de plus détestable ? Ce n'est guère différent de mon attitude à l'égard de ce que Lordon propose pour « arraisonner la finance ».

Prenons l'exemple de l'appel « nous voulons des coquelicots » (encore un que j'ai signé, en me déplaçant jusqu'à une mairie le 5 octobre pour le faire connaître). J'imagine que ça fait bien rigoler Lordon, Casaux et d'autres, qui doivent trouver ça au mieux « fleur bleue », si j'ose dire. Or de quoi est-il question : d'interdire les pesticides de synthèse, en tentant de mobiliser bien au-delà des cercles écologiques usuels. Difficile de trouver plus clairement « anticapitaliste » : les multinationales des pesticides sont les premières cibles, avec l'agro-business. C'est assez comparable à l'interdiction des produits toxiques... des banques. Pourtant, le capitalisme n'est pas désigné en tant que tel dans l'appel. Ni dans les innombrables actions de désobéissance civique menées pour mettre fin aux paradis fiscaux ou aux investissements « climaticides » des banques.

Depuis plus de quinze ans que j'ai quitté la recherche, je baigne dans des réseaux associatifs militants et je vois autrement les possibilités de s'en prendre au « système » en le mettant en difficulté par tous les bouts possibles, partout où il s'en prend à des biens communs auxquels les gens tiennent. Parmi ces biens communs à reconquérir en les « sortant du capitalisme financier », on trouve la monnaie et le climat, mais aussi la protection sociale, l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines, une alimentation saine, la qualité de l'air en ville, les terres arables et les sols vivants, les forêts, etc.

Mon hypothèse est, d'une part, que le néolibéralisme et le capitalisme financier ont plus à craindre de ces nouveaux mouvements sociaux autour de biens communs multiples que des discours anticapitalistes. Et que, d'autre part, la prise de conscience de la nocivité du « système » du capitalisme financier et de ses multinationales a plus de chances de se développer au cours de ces mouvements qu'en l'exigeant comme préalable à l'action.

Quant aux « appels », un peu d'observation de ce qu'ils produisent est utile. Pour certains, rien de significatif, c'est vrai. Mais d'autres produisent du débat public et de l'action collective, par exemple le 8 septembre et le 13 octobre dernier à propos du climat. Et ce que j'ai vu, en participant à des réunions de préparation des actions (300 personnes à Lille pour préparer une marche qui a rassemblé 5000 personnes), c'est la forte présence de personnes, souvent jeunes, qui n'avaient jamais milité nulle part. Et qui sont souvent venues à la suite de ces « appels », dans la mesure où ils ont été relayés sur le terrain.

ANNEXE : voici un court extrait d'une [interview de Christophe Bonneuil](#) (Basta, 16 octobre), avec laquelle je suis en phase.

« Après l'effacement de tant de systèmes politiques au cours des 50 derniers siècles et alors que de toutes parts nous parvenons des rapports sur les bouleversements qui affectent la Terre, n'est-il pas téméraire de considérer le capitalisme industriel et consumériste comme immortel ? Étant donné qu'il est la cause du dérèglement planétaire, il me semble plutôt intéressant de penser son effondrement, voire même de le préparer !

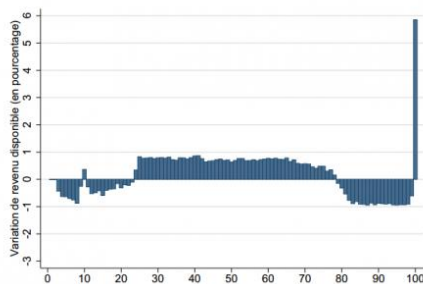
Comment ?

En multipliant par exemple les actes de non-coopération avec le modèle consumériste, en résistant aux dérives fascisantes ou aux oppressions que la crise écologique ne manque pas de favoriser, en s'opposant aux projets inutiles et à la poursuite de l'extraction des énergies fossiles comme des minerais, en renforçant les alternatives qui émergent. A l'image du « dernier homme » post-apocalyptique et individualiste hollywoodien, je préfère plutôt l'image des collectifs qui participent à l'effondrement d'un vieux monde productiviste : ceux qui bloquent les mines et font chuter le cours des actions des multinationales, ceux qui réinventent des communs – du mouvement de la transition aux zones à défendre. Une autre fin du monde est possible ! »

Réformes Fiscales et Budget 2019 : Les pauvres y perdent, les riches y gagnent

• MADELEINE PÉRON 15/10/2018

Gain/perte de revenu disponible

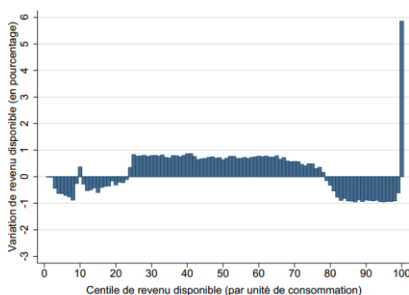


Quel est l'impact des réformes fiscales du gouvernement actuel sur le pouvoir d'achat des ménages ? Dans une [conférence](#) organisée le 11 octobre à l'Ecole d'économie de Paris, [l'Institut des Politiques Publiques](#) (IPP) et le [CEPREMAP](#) présentaient leurs résultats concernant les conséquences des réformes économiques et fiscales contenues dans les budgets 2018 et 2019. Celles concernant les ménages sont inquiétantes, tant il est clair qu'elles bénéficient aux ultra-riches, qui voient leur pouvoir d'achat augmenter de 6% sur l'année (soit entre 26.000 et 85.000€ selon le revenu), tandis que les plus pauvres sont désignés comme les grands perdants.

Budget 2018-19: effets totaux



Gain/perte de revenu disponible



Note: Les ménages sont classés selon leur revenu disponible par unité de consommation.
Sources: TAXIPP 1.0, sur données FELIN, ERFS, Budget des familles, Fideji.

Les calculs de l'IPP se fondent sur un ensemble de données sur les ménages, leur fiscalité et leur consommation, ainsi que sur des [outils statistiques](#) permettant de calculer pour chaque centile de revenu les gains ou pertes de pouvoir d'achat induits par les réformes fiscales. Les économistes ont analysé à la fois les effets totaux des budgets 2018 et 2019 sur le revenu disponible des ménages et l'effet propre à chaque réforme. Les principales réformes expliquant ces effets sont les suivantes :

- La sous-revalorisation des prestations sociales : les principales prestations sociales et pensions de retraites sont revalorisées à hauteur de 0,3%, alors que l'inflation a été de 2,3% entre juillet 2017 et juillet 2018. Les Allocations pour le logement (APL) sont revues à la baisse^[1]. Le minimum vieillesse et l'allocation adulte handicapé sont augmentées.
- La fin de l'ISF et mise en place de [l'IFI](#)

- La [suppression progressive de la taxe d'habitation](#)
- La bascule CSG/Cotisations sociales: la baisse des cotisations sociales est compensée par une hausse de la Contribution sociale généralisée

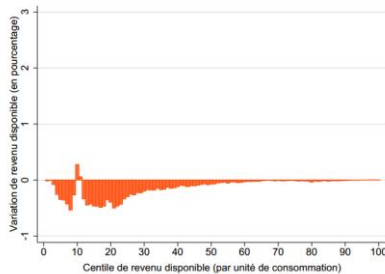
J'espère pour vous que vous n'êtes pas trop pauvre

Comme le montre ce graphique, les 20% des ménages les plus pauvres (les individus qui gagnent moins de 545€ par mois) voient leur revenu disponible diminuer de l'ordre d'environ 1%. Ce n'est pas tout à fait négligeable. Ces pertes proviennent d'un ensemble de coupes dans les allocations logement, qui s'accompagnent d'une baisse relative importante des prestations sociales. En effet, si elles augmentent légèrement sur le papier, cette augmentation ne permet en rien de compenser l'inflation actuelle. Le résultat est donc une perte de pouvoir d'achat.

Budget 2019: les prestations sociales



Gain/perte de revenu disponible



Note: Les ménages sont classés selon leur revenu disponible par unité de consommation.
Source: TAXIPP 1.0, sur données FELIN, ERFIS, Budget des familles, Fidelity. 11 / 53

L'augmentation des taxes sur le tabac et l'énergie (dont la part dans le budget des ménages les plus pauvres est relativement supérieure) achèvent de creuser la perte de pouvoir d'achat. L'avantage d'un tel outil est que le gouvernement peut ne pas le présenter comme un impôt supplémentaire : indexé sur la consommation des biens, il dépend donc des « choix » des consommateurs. Les classes moyennes (entre le 20^{ème} et le 80^{ème} centile) sont également touchées par ces réformes défavorables aux plus pauvres mais, d'une part, dans une moindre mesure (la part totale dans les budgets de ces ménages des revenus des prestations sociales et des dépenses énergie et tabac sont plus faibles) et d'autre part, cette perte de pouvoir d'achat est en grande partie compensée par la fin de la taxe d'habitation, dont la plupart des ménages les plus pauvres étaient déjà exonérés. On peut noter que le 10^{ème} centile n'est pas perdant : cela vient de la revue à la hausse des allocations pour les adultes handicapés et du minimum vieillesse.

J'espère pour vous que vous n'êtes pas à la retraite

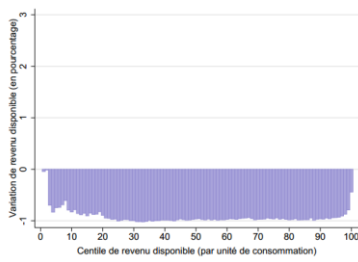
Les retraités aussi sont tout à fait perdants. L'essentiel de cette perte de pouvoir d'achat pour les retraités vient de la sous-revalorisation des pensions de retraites. En effet, elles augmentent de 0.3%, dans un contexte d'inflation autour de 2%. Pour que le pouvoir d'achat des retraités reste stable, il aurait donc fallu au gouvernement l'ambition de revaloriser les pensions de retraites d'au moins la même variation, pour garantir aux retraités un pouvoir d'achat constant. Ici, peu d'inégalité de traitement : tous les retraités y perdent.

Budget 2019



Sous-indexation des pensions

Gain/perte de revenu disponible

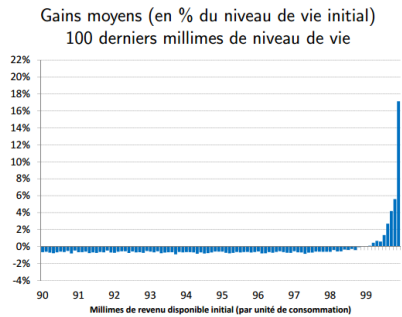


Les très pauvres un peu moins, car beaucoup dépendent non pas d'une pension de retraite mais du minimum vieillesse, qui a été légèrement augmenté. Les retraités les plus riches sont également moins touchés, car leurs pensions de retraites occupent une place moins importante dans leurs revenus (dont une grande partie provient des revenus du capital). En revanche, comme pour les ménages pauvres, la fin de la taxe d'habitation compense à peine cette perte de revenu disponible, et l'effet est concentré sur les retraités des classes moyennes.

J'espère pour vous que vous gagnez plus de 10.300€ bruts/mois ...

... Et que vous faites donc partie des 1% les plus riches en France. Le grand prix gagnant des réformes fiscales du début de mandat de M. Macron et du Budget 2018/2019 est décerné sans ombre aux 1% des ménages les plus riches. L'effet total des budgets 2018/2019 les gratifie d'un généreux +6% de pouvoir d'achat, tandis que la deuxième catégorie gagnante est celle des actifs en emploi gagnant situés entre les 20% et les 80% des ménages les plus riches, dont le gain est d'environ 1%. Pourquoi ce pic pour le dernier centile ? La fin de l'impôt sur le Fortune (ISF) et la mise en place du bien plus léger Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) en sont la principale source.

Réformes de la taxation du capital



Note: Les ménages sont classés selon leur revenu disponible par unité de consommation.
Source: TAXIPP 1.0, sur données FELIN, ERFS, Budget des familles, Fidelity.

Cette réforme ne profite pas pour autant à l'entière du dernier centile. Les gains en termes de revenu disponible sont concentrés sur les 0,4% des ménages les plus riches (un individu qui gagnerait plus de 47 600€ brut par mois) et en particulier sur les 0,1% les plus riches. Les 99,6% restant vont devoir attendre patiemment les inénarrables effets concrets de la très entendue théorie du ruissellement.

Peut-on nuancer ce constat ? C'est difficile. S'il est vrai que les classes moyennes y gagnent un peu, l'effet positif est concentré sur les actifs en emploi et provient de la baisse de la bascule CSG/Cotisations sociales et en grande partie de la fin de la taxe d'habitation[2]. Sauf que nombreuses sont les inconnues concernant les retombées de la suppression de cette taxe. En effet, la taxe d'habitation est le principal impôt local, qui permet aux collectivités locales de mener à bien ses missions. Elle sera donc très probablement suivie d'une refonte et d'une reconstruction de la fiscalité locale, qui pourraient bien à terme ôter aux classes moyennes son prix de deuxième gagnant des réformes actuelles.

Dans l'ensemble, ces réformes sont bel et bien redistributives, sauf qu'on semble prendre aux pauvres pour donner aux très riches. Elles sont à rebours de toute logique qui viserait à aider les plus pauvres à s'en sortir. Telles qu'elles sont évaluées par l'IPP, ces réformes pourraient à l'inverse contribuer au creusement des inégalités, dont la tendance depuis trente ans en France n'est qu'à la hausse.

Références :

- Cet article s'appuie sur la conférence du 11 octobre 2018 et les graphiques sont extraits du support de la présentation, disponibles [ici](#).
- Pour savoir à quel centile vous appartenez et recalculer les gains et pertes de revenu disponible, ou simplement savoir ce que donnerait un autre système fiscal, rendez-vous sur le très documenté <http://revolution-fiscale.fr/> et lisez l'ouvrage associé de Camille Landais, Thomas Piketty et Emmanuel Saez, Pour une révolution fiscale (Pour une révolution fiscale, **Un impôt sur le revenu pour le XXI^{ème} siècle**, 2011, *Le Seuil/République des idées*)

[1] L'idée derrière le recul des APL est que la mise en place de celle-ci s'est accompagnée d'une hausse quasi correspondante des loyers. Cependant, l'on peut douter qu'une baisse des cinq euros des APL ait une conséquence sur les loyers (baisser ou non son loyer de 5€ n'étant pas un problème courant). Une autre solution à l'inefficacité des APL serait un plafonnement des loyers, qui permettrait d'économiser les APL tout en rendant plus abordable l'offre locative.

[2] Il est à noter que la perte de revenu disponible pour les 20% les plus riches (à partir de P80) que l'on peut observer sur le premier graphique vient du fait que ces ménages ne profitent pas encore de l'exonération de la taxe d'habitation.

Bien nommer le mal

À propos de : Ugo Palheta, *La possibilité du fascisme. France, la trajectoire du désastre*, La Découverte par [Nicolas Patin](#), le 22 octobre

Que faire face à la lente montée du racisme et à l'enracinement de l'extrême droite ? Le fascisme est re-devenu possible en France, affirme le sociologue Ugo Palheta. Face à une crise protéiforme de l'État, il faut nommer le mal si l'on veut le combattre.

Les images d'un groupe cagoulé, pénétrant dans un amphithéâtre de l'Université de Montpellier en mars 2018, pour passer à tabac des étudiants mobilisés contre la loi ORE, ont donné à réfléchir sur la situation politique actuelle. Le fait que le doyen de l'Université ait encouragé cette action n'a fait qu'ajouter à la stupeur [1]. L'absence de réaction massive dans l'opinion publique de même. Utilisation de la violence politique, intimidation de militants, compromission des élites responsables : les ingrédients rappellent un cocktail, celui du fascisme. Pourtant, le terme n'a pas été utilisé dans les médias, pour la simple raison qu'il semble aujourd'hui ressortir du vocabulaire militant plutôt que d'une catégorie analytique fiable. On l'utilise évidemment chez les historiens des fascismes, dans l'analyse de périodes historiques révolues ; on l'utilise dans le vocabulaire militant pour jeter l'opprobre. Mais entre les deux, l'actualité du fascisme n'est pas réellement pensée de manière scientifique. C'est le projet d'Ugo Palheta, en cette rentrée, de réfléchir dans son livre, de manière rigoureuse, à cette possibilité de la menace fasciste, dans le contexte français actuel.

Ce livre tient un équilibre instable entre un essai universitaire de sociologie politique – 500 notes de bas de pages – et une prise de position militante, pour cet intellectuel engagé. Le ton du tract affleure parfois, comme lorsque l'auteur compare avec outrance la présidence « jupitérienne » d'Emmanuel Macron à la dureté d'un dirigeant stalinien (p. 87). Mais en dehors de ces saillies et slogans, le livre se présente comme la tentative réussie d'un large état des lieux, connectant les analyses historiennes les plus récentes sur la notion de fascisme, les catégories d'analyse marxistes et surtout, le legs d'Antonio Gramsci : le livre peut se lire dans sa globalité comme une tentative de penser notre situation française comme une immense « crise d'hégémonie », en reprenant un des concepts fondamentaux du penseur marxiste italien. L'architecture argumentative du livre est très claire, répétée avec pédagogie : l'extrême droite en France, et particulièrement le FN, sont des mouvements qui, sans être fascistes aujourd'hui, peuvent le devenir rapidement. Le parti peut en effet profiter d'une crise protéiforme du pouvoir politique en France, une crise qui porte trois noms : crise de l'idéologie néolibérale ; transformation autoritaire de l'État ; explosion d'un nationalisme raciste et xénophobe. L'ensemble de ces conditions est le terreau d'une potentielle et très réelle prise du pouvoir fasciste.

Populisme ou fascisme

Dans la première partie, l'auteur se livre à un véritable plaidoyer pour la réhabilitation du concept de fascisme dans l'analyse de notre situation actuelle. Pour ce faire, il doit d'abord invalider une des notions qui est venue remplacer celle de fascisme dans les catégories d'analyse, celle de « populisme ». Ugo Palheta invite à l'abandonner, considérant qu'elle est tellement floue qu'elle n'apporte plus rien. Elle permet surtout aux élites de définir un bon usage de la démocratie et de l'appel au peuple et de l'interdire à tous les autres. L'auteur maîtrise les débats historiques sur les deux régimes que l'on considère traditionnellement comme fascistes, même si l'on sent qu'il connaît mieux le cas italien – citant les intellectuels Benedetto Croce (p. 55) ou Angelo Tasca (p. 254) – que le modèle national-socialiste allemand – même s'il a lu Mommsen ou Ian Kershaw. L'auteur rappelle opportunément que s'il n'a existé que deux régimes de ce type, les mouvements fascistes ont, eux, pullulés dans l'Europe de l'entre-deux-guerres, sans toutefois prendre le pouvoir. Ce qui lui permet de transférer la catégorie « fasciste » du passé au présent, c'est la certitude que les formations politiques partagent un projet, qui vise la « régénération d'une 'communauté imaginaire' considérée comme organique [...] par purification ethno-raciale, par l'anéantissement de toute forme de conflit social et de toute contestation... » (p. 31). Bien évidemment, rappelle-t-il, si l'on conceptualise cette notion comme un simple décalque du passé, on s'empêche de penser. Il faut faire à la fois œuvre de sociologue, de politiste et d'historien pour percevoir la manifestation contemporaine du fascisme, qui n'a besoin ni de défilés militaires, ni de swastikas.

Une crise d'hégémonie ?

La pièce maîtresse du livre est peut-être moins ce qui concerne le fascisme en lui-même que ses conditions de possibilités, et très rapidement, Palheta glisse donc vers un immense panorama, celui de la crise de « d'hégémonie » du pouvoir politique en France aujourd'hui. Il entend par ce terme gramscien l'idée que les élites françaises, en voulant imposer un modèle néo-libéral, détruisent elles-mêmes « les fondements du compromis social sur lequel s'appuyait l'accumulation capitaliste en France » (p. 60) en fragilisant toute « une série de médiations culturelles, idéologiques, politiques et institutionnelles » (p. 59), ce qui pousse à une « instabilité hégémonique » (p. 61).

Trois chapitres présentent chacune des manifestations du pourrissement, comme on l'a dit : la crise néolibérale ; la mutation autoritaire de l'État ; le développement rapide d'un nationalisme raciste. Sur la première question, Palheta reprend un certain nombre d'analyses déjà connues sur le grand tournant des années 1980, partout en occident. On en connaît les manifestations : politique de destruction de l'État-providence ; globalisation et financiarisation des économies ; démantèlement des droits des ouvriers ; explosion, à l'échelle du globe, des inégalités de richesse. L'auteur montre, en se fondant sur les dernières publications de théorie critique, la manière dont cette contre-révolution a été conçue comme une réaction à la vague démocratique des années 1960-1970 : un véritable agenda de « dé-démocratisation » (W. Brown), pensé pour réduire la conflictualité sociale (p. 110). La crise de 2008 a sonné, pour l'auteur, l'échec de trente ans d'offensive néolibérale : nous ne sommes toujours pas sortis de cette crise. Si le constat est international, le cas français est, pour l'auteur, spécifique : la vague de contestations populaires, quasi permanente de 1995 jusqu'à nos jours, a laissé le projet de destruction thatchérien au milieu du gué, précipitant la crise d'hégémonie, dans la mesure où ni les mouvements sociaux, ni les élites, ne sont vraiment capables de développer un projet de société cohérent et de l'imposer.

Le racisme comme ciment du fascisme

Sur la question du tournant autoritaire de l'État, l'auteur est plus succinct, reprenant des éléments relativement connus, notamment sur la question de l'état d'urgence : il égrène le long durcissement des politiques de la « main droite de l'État » français – police, justice – qui aboutissent à des politiques d'exceptions. Le discours de François Hollande expliquant que l'état d'urgence a permis de tenir les militants écologistes tranquilles pendant la COP21 (p. 104) est, de ce point de vue, paradigmatique. Mais c'est surtout la troisième pièce du puzzle, à savoir l'analyse de la flambée actuelle du racisme, qui constitue la pièce maîtresse du livre. Dans cette partie, Ugo Palheta démontre d'abord une grande capacité critique, n'hésitant pas à pointer – comme il le fait dans l'ensemble du livre – les impasses de la pensée marxiste. Non, le racisme n'est pas un simple masque du pouvoir, un opium du peuple. Oui, il y a des électeurs des classes populaires qui votent pour le Front national parce qu'ils sont racistes ou antisémites. Accuser toute personne qui souligne ce fait d'un « racisme de classe » n'avance à rien.

Plus largement, Palheta tire les leçons de certains réflexes mécanistes de la pensée marxiste, en démontant un certain « économisme », qui empêche de voir la place de l'idéologie dans les comportements politiques. L'auteur montre comment, depuis les années 1980, et avec une accélération sous la présidence de Nicolas Sarkozy, la désignation de l'altérité, le racisme le plus décomplexé se sont développés, à droite tout comme parfois au parti socialiste. Le centre de gravité du débat politique français glisse depuis un certain nombre d'années très sensiblement vers la droite. Le racisme a pris la forme d'une islamophobie dominante, qui trace une ligne idéologique forte entre la République et ces « ennemis intérieurs ». Il faut considérer sérieusement le fait que pour certains électeurs, c'est ce sujet – qui n'est pas une simple diversion par rapport aux sujets économiques – qui mobilise aujourd'hui le débat politique français. La notion de « laïcité » a été le cheval de Troie de la mutation de ce racisme, une « contre-révolution » l'ayant transformé en outil de dressage social : discriminer les classes populaires des ghettos de banlieue d'un côté ; mais surtout, créer un nouveau « bloc blanc », une nouvelle hégémonie, qui soit identitaire et non plus déterminée par les classes sociales, bien trop balkanisées par les politiques néolibérales, et ainsi empêcher la construction d'un « bloc subalterne » (p. 133).

Y a-t-il un mouvement de masse fasciste en France ?

Le dernier chapitre revient au centre du sujet, le fascisme, en concentrant son propos sur le Front national. Après avoir montré les conditions de possibilité du fascisme, il faut bien trouver le « mouvement de masse » qui serait susceptible de faire basculer la situation. Palheta fait une histoire du mouvement de Jean-Marie Le Pen, montrant que si les revirements programmatiques ont été plus que nombreux – l'arrivée de Marine Le Pen ayant été essentiel de ce point de vue – l'idéologie fondamentale du FN, celle d'une refondation identitaire de la nation, d'une régénération face à la décadence, est toujours la même. À l'aide de données électorales précises, l'ouvrage montre l'ancrage du vote Front national, qui n'a plus rien d'un simple vote de protestation. Qui plus est, face aux contradictions internes du parti – notamment entre une base électorale qui regroupe des classes supérieures et des classes populaires – la surenchère raciste et xénophobe semble être le ciment essentiel du projet politique. Les crises récentes dans le parti n'y changent rien : le danger demeure.

Le livre comporte des qualités indéniables : l'auteur dénonce l'erreur intellectuelle des libéraux, qui considèrent que le fascisme a été un accident du capitalisme, que libéralisme et fascisme ne peuvent pas s'engendrer l'un l'autre, alors que l'on sait le lien consubstantiel de la crise des libéralismes italiens et allemands et de l'émergence des mouvements squadristes et nazis. Cependant, l'ouvrage ne se fonde pas sur une analyse marxiste orthodoxe, qui verrait le fascisme comme un pur instrument « caché » de la bourgeoisie, cette instrumentalisation niant toute influence des facteurs idéologiques. L'auteur conteste cette vision qui s'intéresserait uniquement aux stratégies économiques, sans prendre en compte « l'émergence de la question raciale » (p. 131). Avec une grande précision, il recense les différents errements de la pensée de gauche et leur répond ; et on sent transparaître une invitation – qu'elle s'adresse aux trotskystes, à la constellation libertaire et autonome,

aux membres de la France insoumise ou encore au mouvement syndical et à la gauche associative – à reconnaître avec lui les erreurs et à fonder un nouvel antifascisme.

Reconnaître la centralité du racisme et de l'islamophobie actuels comme moteur de la montée fasciste doit amener, pour Palheta, à un nouveau front uni antifasciste et antiraciste, en théorie comme en pratique.

La fachosphère, grande absente des réflexions

Le livre terminé, on regrette l'absence de quelques mises en perspectives. S'il a de très bonnes pages sur la mobilisation symbolique visant les femmes voilées ou l'instrumentalisation de la laïcité, l'auteur ne va pas plus loin sur l'immense et récente OPA de la droite et de l'extrême droite – et parfois de la gauche – sur les mouvements féministes, fer de lance pour démontrer la supériorité d'un « bloc blanc » soi-disant toujours concerné par la cause des femmes, face à un bloc « musulman », bien évidemment considéré comme « arriéré », sexiste et dangereux.

De même, l'auteur a tendance à ne considérer que le Front national comme parti, ne consacrant que quelques lignes aux groupuscules qui l'entourent, et ne parlant pas une seule fois de l'impact d'Internet, ou de la fachosphère. Or, c'est bien souvent sur la toile que s'est développée une décomplexion totale face au racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie. C'est là que se développe un langage codé, qui vise à contourner les poursuites pour incitation à la haine raciale, en appelant des citoyens français, parce qu'ils sont musulmans ou « descendants d'immigrés » (terme que l'on emploie toujours pour les afro-descendants, quasiment jamais pour les héritiers de migrants européens) sous les termes qui n'ont rien à envier aux nazis : « crasseux » pour les musulmans, « huileux » pour les Juifs, « islamo-collabo » pour les soi-disant « gauchistes » qui dénoncent l'islamophobie. Les fantasmes de « remigration » des Identitaires, si on veut bien les nommer pour ce qu'ils sont, sont un rêve de déportation, ni plus ni moins. Et ceux qui débattent sur le forum du site vaisseau amiral « Fdesouche.com » se répondent : « C'est par millions qu'ils nous envahissent, je ne vois pas d'autres chiffres » (Chris016) ; « Metz est une ville Africano-Roumaine-Afghane » (Shaitan). À un autre moment du débat, « Philippe Le Bel » ajoute : « La dernière et 3^e étape, c'est la remigration de ces muzz [musulmans], se fera et se finira dans le sang, par une guerre de reconquête des territoires perdus ». Intégrer la place d'Internet dans l'explosion de la haine raciste en ligne aurait donné encore plus de force à l'argumentaire de l'auteur.

Enfin, la focalisation sur la France, si elle permet une précision accrue dans le propos, laisse de côté la question internationale. L'auteur y fait certes quelques incursions rapides. Mais il n'insère qu'à la marge le mouvement de radicalisation politique français dans l'ensemble du paysage européen, voire occidental. C'est relativement dommageable en ce qui concerne le tournant qu'a connu le FN à la faveur de sa reprise par Marine Le Pen. En effet, on ne peut comprendre la focalisation sur l'Islam qu'en comparant avec les précurseurs qu'ont pu être Jörg Haider, Pim Fortuyn ou encore Oskar Freysinger.

Les connaissances historiques de l'auteur, son attention portée au périmètre des notions qu'ils utilisent et à la diversité des contextes historiques, ainsi que sa volonté de ne jamais fermer les yeux sur les errements ou les erreurs des interprétations marxistes font de ce livre une lecture salutaire. Dans le registre militant, les appels à mobilisation, à former un front antifasciste qui prenne acte du danger présent et intègre la question fondamentale de l'antiracisme dans les luttes sociales, sont intéressants. On sent dans cet appel la volonté de sortir de l'inaction et du sentiment d'impuissance, même si les solutions concrètes n'occupent, dans le livre, qu'une petite partie en regard de l'œuvre de panorama critique de la société actuelle. On sent surtout un auteur dont la culture politique et militante est immense, et qui devrait, dans les prochaines années, au-delà de ce livre qui donne parfois une impression d'éparpillement, compter dans le débat critique sur la crise du temps présent.

Ugo Palheta, *La possibilité du fascisme. France, la trajectoire du désastre*, La Découverte, Paris, 2018, 270 p., 17€.

Pour citer cet article :

Nicolas Patin, « Bien nommer le mal », *La Vie des idées*, 22 octobre 2018. ISSN : 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Bien-nommer-le-mal.html>

La haine des médias ou la démocratie ?

La liberté de la presse est imprescriptible et inaliénable. Si le droit à la critiquer est tout aussi fondamental, rien ne peut justifier ce qui pourrait bien apparaître comme un désir de la museler. Et, *a fortiori*, rien ne peut justifier que l'on attise la haine contre elle et ses acteurs.

Voilà trop longtemps que la judiciarisation de la vie publique se substitue à un débat anémié, qui a oublié que la politique a pour fonction première de débattre de la société et des conditions de la vie commune. C'est là que git le problème principal, le vrai problème démocratique, celui qui nous étouffe et qui fait les beaux jours des semeurs de haine et d'exclusion. Faire porter la responsabilité de cette carence sur les acteurs de la presse et de la justice, comme s'ils constituaient un bloc, est une faute. Et agiter le spectre des complots est une facilité, trompeuse donc dangereuse. Au temps de la guerre froide, les uns vitupéraient le "parti américain", les autres le "parti de Moscou". Qui a gagné à ces simplismes ? En tout cas, je peux assurer que ce ne fut pas le Parti communiste français.

Qu'il y ait désormais une mise en scène publique délétère de la perquisition, de l'arrestation ou de la garde à vue est une chose. Elle est du même registre que l'étalage universel de la force, policiers grimés en Robocop ou vigiles bodybuildés qui arpentent les rues et les couloirs de métro. Mais cet usage spectaculaire, qui entend fonder l'ordre sur l'intimidation, n'est pas toujours étroitement ciblé. Il touche en grande majorité les humbles et épargne les puissants. Il peut aussi toucher des puissants, ou en tout cas des moins faibles, sans qu'il soit besoin d'invoquer le spectre des machinations, d'autant plus vénéneuses qu'elles sont bien entendu masquées. La main de Macron, après celle de Washington, de Moscou, de Tripoli ou de Téhéran ? Ce n'est pas être naïf que de dire que cette orientation du débat risque de présenter, pour ceux-là mêmes qui l'utilisent, plus de déboires que de succès.

Une presse plurielle

Il est arrivé, dans la dernière période, que des mots très durs soient employés contre la presse, parfois assortis de propos légitimant la « haine » à l'égard de la « médiacratie ». Stigmatiser en bloc une galaxie qui relève de statuts, d'options et surtout de moyens sans commune mesure entre eux est une facilité que l'on pardonne difficilement à qui veut changer le monde. Et que dire alors, quand les cibles ne sont pas les titres possédés par les puissances d'argent, mais des organes indépendants (Mediapart est un des rares qui soit parvenu à cette indépendance) et des médias du service public ? Comme si la dépendance présumée à l'égard du politique comptait bien davantage que la soumission bien réelle aux ratios financiers, à l'opinion publique calibrée et à l'air du temps. Comme si, parce que toute question sociale est fondamentalement politique, tout relevait dans le détail des organismes et des hommes politiques institués.

Qu'un responsable politique ou qu'un mouvement politique proteste contre ce qu'il croit être une injustice est un droit que nul ne peut contester. Mieux vaut toutefois se méfier de la façon d'exercer ce droit. Il est évident que, dans la pratique, la justice n'est pas

si égale qu'elle doit l'être en théorie. Il n'est donc pas faux, hélas, de dire qu'il y a deux poids et deux mesures. Mais protester contre le fait que, par exemple, tel ou tel à droite a été moins sévèrement traité, quand les accusations portées étaient plus graves, est un exercice à double tranchant. On ne demande pas à la gauche d'être *moins pire* que la droite : on lui demande d'être autrement que la droite, dans un autre rapport à l'argent et au pouvoir. La gauche doit être irréprochable, ou bien, à un moment ou à un autre, elle se renie. Celui qui s'estime dans son bon droit doit s'attacher à démontrer son irréprochabilité, pas à étaler son agressivité.

L'indépendance inaliénable de la presse

On ne peut pas critiquer les magistrats et les policiers pour manque d'indépendance et agir avec eux comme si on leur demandait de se soumettre à une autre autorité. La justice doit être indépendante de tout pouvoir, quel qu'il soit. Elle ne doit pas plus dépendre du parlement que du gouvernement. La loi relève du parlement et des citoyens ; ce ne doit pas être le cas pour la justice. Ou alors, on risque de retomber sur les errements tragiques d'une certaine "justice populaire", aux ordres de ceux qui s'érigent en représentants légitimes et uniques du peuple souverain.

Il en est de même pour la presse. Il faut la libérer de la tutelle de l'argent, en premier lieu, mais aussi de celle de tout pouvoir. Je me méfie, de ce fait, de toutes les instances de contrôle qui, sous couvert de déontologie, sont le plus souvent des instances de mise au pas ou d'assujettissement à l'ordre, plutôt que des lieux de régulation et d'arbitrage sereins. La liberté de la presse se construit par le débat libre, pas par la mise sous tutelle, quand bien même elle serait morale et non administrative. Appeler le « *peuple* » à se soulever contre les médias, à les châtier ou à les « *pourrir* » évoque des souvenirs pas très glorieux...

Pour une presse libre, pas soumise à de nouveaux maîtres

Ne nous trompons pas de période. La question n'est pas de savoir qui sera le premier au sein d'une gauche exsangue, en 2019, 2020 ou 2022. Le problème est que nous sommes dans un moment d'incertitude extrême, où les digues démocratiques s'érodent, où les fantômes sinistres resurgissent. Dans ce moment dangereux, il ne suffit pas de dénoncer les complots et surtout pas d'attiser les haines : il faut à la fois critiquer fermement et retisser l'espérance, celle sans laquelle le mouvement ouvrier et la gauche n'auraient pas su redonner aux catégories populaires le sentiment de leur force et de leur bon droit.

Qui pourrait ne pas comprendre la colère de celle ou de celui qui se sent injustement traité ? Mais quand on a l'ambition d'aider le peuple à installer sa dignité et sa souveraineté, tout écart de comportement dessert l'oeuvre collective que l'on souhaite impulser. La combativité est une qualité, la hargne n'en est que l'envers. Le courage est une vertu, l'invective révèle la faiblesse davantage qu'elle n'exprime la force.

Des millions d'individus sont en attente de projet, de sens partagé, de nouvelle espérance, individuelle et collective, qui les stimule et donne vie aux seuls idéaux valables, ceux de l'égalité, de la citoyenneté déployée et de la solidarité. C'est une force tranquille qui leur redonnera confiance. À la différence du passé, elle ne reposera ni sur une organisation unique ni sur un seul homme, mais sur le sentiment clairement exprimé de ce dont on ne veut plus et de ce que l'on veut construire. Et, dans ce cadre, plus que jamais nous aurons besoin d'une presse libre, pas d'une presse soumise à de nouveaux maîtres.

dimanche 21 octobre 2018

[L'arrestation de Redoine Faïd, ou le journaliste comme poisson-pilote](#)

Rédoine Faïd, évadé le 1er juillet de la prison de Réau, a été arrêté le 3 octobre 2018, à la satisfaction générale... enfin pas tout-à-fait, car une journaliste de BFM, Marie Peyraube, a appris à cette occasion qu'elle avait été [utilisée comme poisson pilote](#) par les services de police. Elle préparait en effet un reportage intitulé "Redoine Faïd, l'ennemi public n°1", retraçant l'ensemble de la "carrière" de l'intéressé. Elle rencontrait donc des personnes qui avaient été en contact avec lui, ses proches, ses amis, mais aussi ses avocats, des policiers etc... Cette agitation n'a pas échappé aux policiers chargés de l'enquête, et elle a fait l'objet d'une surveillance discrète, avec l'accord des juges, dans l'espoir de remonter jusqu'à Rédoine Faïd, d'autant qu'elle était "susceptible d'obtenir une interview du fugitif".

Informé de cette mesure, BFM-TV "réclame des explications" à la police nationale et au procureur de la République de Paris. Dans un communiqué, la chaîne dénonce des "méthodes intrusives" et annonce son choix de s'associer à "toutes les voies de recours qui pourraient être engagées contre ce qui s'apparente à une violation de la loi sur la protection du secret des sources". La formulation témoigne d'un certain malaise. S'agit-il d'une violation du secret des sources ou d'une pratique qui s'en rapproche, qui s'y "apparente" ?

Quoi qu'il en soit, le fondement juridique d'une telle revendication est bien mince, car les pratiques dont se plaint la journaliste et la chaîne qui l'emploie ne peuvent être sanctionnées sur le fondement du secret des sources, du moins en l'état actuel de son régime juridique.

Le secret de la source, ou du journaliste ?

La première difficulté réside dans le fait que le secret des sources est, comme son nom l'indique, un secret destiné à protéger la source, pas le journaliste. Dans un [arrêt du 8 décembre 2005 Nordisk Film Ltd c. Danemark](#), la Cour européenne des droits de l'homme précise que le secret des sources a pour objet de protéger la personne "qui aide la presse à informer le public sur des sujets d'intérêt général". Plus récemment, dans une [décision du 5 octobre 2017 Becker c. Norvège](#), elle précise que ce secret est une prérogative exclusive de l'informateur, qui s'impose alors même qu'il peut être de mauvaise foi et vouloir manipuler le journaliste.

La situation française est un peu différente car le secret des sources est revendiqué comme une prérogative du journaliste, et non pas de sa source. En l'état actuel du droit, le texte applicable au secret des sources est la [loi du 4 janvier 2010](#), qui énonce que "le secret des sources des journalistes est protégé dans l'exercice de leur mission d'information du public". Le secret des sources est donc d'abord perçu comme un droit du journaliste, même si la source est censée en être bénéficiaire.

Dans le cas du reportage de BFM-TV, les sources de la journaliste peuvent être divisées en deux grandes catégories de personnes.

D'une part, celles qui ont connu Rédoine Faïd, avant sa évasion, et qui ne semblent pas invoquer une quelconque confidentialité. Elles ont au contraire accepté de participer à une émission de télévision et de faire un témoignage public sur Rédoine Faïd. Si elles souhaitaient conserver la confidentialité de leurs propos sur ce personnage, il leur suffisait de refuser leur participation. D'autre part, et ce n'est évidemment qu'une hypothèse, on peut envisager le cas d'un informateur qui joue le rôle d'intermédiaire pour permettre l'interview du prisonnier en cavale. Dans ce cas, la source, a tout intérêt à exiger la confidentialité, tout simplement parce qu'elle est vraisemblablement auteure de l'infraction pénale prévue à l'[article 434-1 du code pénal](#), c'est-à-dire du délit de non dénonciation d'une infraction (précisons toutefois qu'il ne peut être utilisé à l'encontre de la famille proche et du conjoint de l'intéressé). En l'espèce cependant, le communiqué de BFM-TV invoque le secret des sources, non pas dans le but de protéger une source d'éventuelles poursuites judiciaires, mais pour contester les investigations dont la journaliste a personnellement fait l'objet.

La loi du 4 janvier 2010

Le problème est que la loi du 4 janvier 2010 porte en elle sa propre restriction, car il est précisé que les autorités peuvent déroger au secret des sources, et donc faire porter leur investigations sur les communications des journalistes, lors cette dérogation est justifiée par un "impératif prépondérant d'intérêt public et si les mesures envisagées sont strictement nécessaires et proportionnées au but poursuivi". Les juges exercent un contrôle sur cette proportionnalité. Dans un [arrêt du 6 décembre 2011](#), la Cour de cassation a ainsi estimé excessive la communication au procureur de la République des fadettes d'un journaliste du Monde dans le but d'identifier la source qui lui avait communiqué des transcriptions d'enregistrements des conversations téléphonique de Mme Bettencourt. Certes, la décision était intervenue bien trop tard, à un moment où le magistrat auteur de la fuite avait depuis longtemps été identifié et muté.

La présente affaire est pourtant bien différente, et il est probable que la Cour de cassation, si elle était saisie, ne parviendrait pas à la même conclusion. Il est délicat d'affirmer que que l'arrestation d'un criminel évadé ne constitue pas un "impératif prépondérant d'intérêt public". En outre, la source du journaliste dans l'affaire Bettencourt pouvait s'apparenter à un lanceur d'alerte intervenant dans l'intérêt public. Tel n'est évidemment pas le cas d'une personne qui s'entremet pour permettre l'interview de celui qui est considéré comme "L'ennemi public n° 1". Le but de la manoeuvre n'est pas de dénoncer un scandale, mais plutôt de faire gonfler l'audimat.

BFM-TV et sa journaliste auront donc sans doute bien des difficultés à faire condamner l'État pour avoir effectué des investigations destinées à identifier l'endroit où se cache un prisonnier évadé, surtout s'il est avéré qu'elles ont été menées à la demande de l'autorité judiciaire ou avec son accord.

La tentative de novembre 2016

La presse peut, au moins dans une certaine mesure, regretter sa trop grande gourmandise en matière de secret des sources. En effet, un amendement gouvernemental à la loi du 14 novembre 2016, amendement auquel la presse n'était sans doute pas étrangère, avait supprimé la référence à l'"impératif prépondérant d'intérêt public". La rédaction proposée se bornait à énumérer les infractions au nom duquel il était possible de porter atteinte au secret des sources. En matière criminelle, l'atteinte pouvait être justifiée par le double intérêt de la prévention et de la répression d'une infraction. En matière délictuelle, en revanche, seule la nécessité de prévenir l'infraction pouvait fonder l'ingérence. Surtout, la presse avait alors obtenu un élargissement considérable du nombre des personnes susceptibles d'invoquer le secret des sources, qui n'était plus limité aux journalistes titulaires d'une carte de presse mais pouvait s'étendre aux "collaborateurs de la rédaction", formulation qui permettait à un pigiste ou un stagiaire d'en bénéficier.

Cette conception absolutiste du secret a provoqué la censure du Conseil constitutionnel. Dans sa décision du 10 novembre 2016, il la sanctionne en effet au motif que le législateur n'a pas opéré "une conciliation équilibrée entre la liberté d'expression et la sauvegarde des intérêts fondamentaux de la nation, la recherche des auteurs d'infraction et la prévention des atteintes à l'ordre public". Sans doute une manière élégante d'écarter les effets d'un lobbying si efficace qu'il en était devenu un peu trop visible. En l'état actuel des choses, le secret des sources demeure donc régi par la loi de 2010, texte qui est certainement loin d'être parfait.

Quoi qu'il en soit, BFM-TV et sa journaliste ne doivent rien regretter. Si la loi de 2010 ne leur permet pas d'invoquer le secret des sources, l'amendement de 2016 n'était guère plus utile. Le but de l'enquête n'était-il pas, en l'espèce, d'arrêter un criminel et de l'empêcher de commettre de nouvelles infractions, objectifs à la fois préventifs et répressifs ? Dès lors, la conclusion s'impose : BFM-TV pourrait peut-être envisager de renoncer à d'éventuels recours. La journaliste, quant à elle, n'a sans doute pas songé que sa recherche de Rédoine Faïd pourrait intéresser d'autres personnes que ses lecteurs. Ce rôle de poisson-pilote pourrait peut être permettre de la considérer comme un collaborateur occasionnel du service public ?

Sur le secret des sources : Chapitre 9, Section 2 § 2 du manuel de Libertés publiques sur internet , [version e-book](#), ou [version papier](#).

OPINION, SENSIBILISATION, MANIPULATIONS... LE JEU FAUSSÉ DE LA PROTECTION DES DONNÉES

22/10/2018 8'

[Maxime des Gayets](#), [Chloé Morin](#)

L'actualité récente a contribué à imposer la problématique du contrôle des données personnelles sur Internet dans le débat public. Elle a amené à une prise de conscience des internautes, qui reste cependant partielle et ne se traduit pas nécessairement par une vigilance accrue. Sous bien des aspects, la bataille pour une meilleure protection des données est un jeu faussé. Chloé Morin et Maxime des Gayets en explorent les raisons et fournissent des solutions aux pouvoirs publics pour contrer cette grande dépossesion numérique.

I - DES UTILISATEURS CERTES MIEUX ÉCLAIRÉS SUR LES ENJEUX DE LA PROTECTION DES DONNÉES...

Une préoccupation croissante dans l'opinion publique

Selon l'institut CSA^[1], en septembre 2017, 85 % des Français se disaient préoccupés par la protection de leurs données personnelles en général, soit une augmentation de 4 points par rapport à 2014. Une question qui suscite encore plus de craintes dès lors qu'il s'agit de la protection des données sur Internet : 90 % des interviewés se disent préoccupés pour leurs données mises en ligne, soit 5 points de progression par rapport à l'enquête réalisée trois ans plus tôt.

Cette inquiétude croissante est loin de se limiter à une France que l'on dit souvent plus rétive que d'autres au changement – le fameux pays du « principe de précaution ». En effet, selon une étude menée par Ipsos en décembre 2017^[2] dans une trentaine de pays, 52 % des personnes interrogées se déclarent « plus préoccupées qu'il y a un an » par la problématique de la protection de leurs données personnelles. Cette tendance atteint toutefois des niveaux différents suivant les pays : 77 % des Égyptiens, 71 % des Indiens et une nette majorité des Sud-Africains, Brésiliens et Mexicains se disent plus préoccupés qu'il y a un an. Les Français comme les Américains restent plus partagés (54 % et 52 %) quand dans d'autres pays – au Canada, en Australie, au Japon, en Russie, en Italie ou en Grande-Bretagne – cette inquiétude reste relative. Globalement, c'est en Amérique latine (63 % se disent plus préoccupés qu'avant), au Moyen-Orient, en Afrique, et dans les BRICS (61 % et 58 % respectivement) que la préoccupation est la plus marquée. L'Europe et les pays du G8 restent encore globalement plus confiants que la moyenne sur ce sujet.

Cette prise de conscience s'inscrit, dans le cas français, sur le long terme et n'a rien de soudain. Ainsi, avant même les derniers faits divers qui ont ponctué l'année écoulée, une majorité de Français déclarait en 2017 être plus vigilants qu'auparavant sur Internet. Mais cette majorité était relativement courte : 54 %, contre 46 % estimant ne pas faire plus attention qu'avant sur Internet. Pour les personnes concernées, cette vigilance accrue se traduisait avant tout par le refus de partager sa géolocalisation (61 % des personnes concernées), par l'effacement des traces de navigation sur Internet et par la configuration des paramètres de confidentialité des réseaux sociaux (45 %). En revanche, des mesures plus radicales, comme l'utilisation de moteurs de recherche alternatifs ou l'utilisation de la navigation privée ou anonyme (Réseau Tor, etc.), restaient très marginales.

Il faut aussi souligner que ce sont principalement les révélations médiatiques, comme « l'annonce d'un vol de données dans les médias » – l'affaire Yahoo par exemple – et le fait que « la vie privée de certaines personnes a été dévoilée sur les réseaux

sociaux » qui ont pesé sur cette évolution des comportements. L'expérience directe de problèmes sur Internet (diffusion des données personnelles, fraude bancaire, piratage de compte) restant pour les « nouveaux vigilants » un motif de prise de conscience encore marginal (il concerne 21 % de l'échantillon).

Le sentiment d'être en partie dépossédé du contrôle de ses données personnelles est d'autant plus problématique que 91 % des Français déclarent souhaiter « garder le contrôle sur ce que les entreprises et acteurs du numérique peuvent apprendre en ligne à leur sujet ». Mais face à cette aspiration, et sans doute par méconnaissance et par difficulté à trouver des moyens simples et efficaces de protéger leur intimité sur les réseaux, une grande partie des internautes (47 %) se résignent à l'idée qu'ils ont finalement peu de contrôle sur ce que l'on peut apprendre en ligne à leur sujet.

Une perception des risques qui reste néanmoins partielle

Cette prise de conscience des enjeux reste cependant partielle. En effet, il apparaît que le caractère « personnel » – et donc potentiellement exploitable à des fins commerciales – des goûts et centres d'intérêt, ou encore des messages, images et vidéos postés sur Internet est moins nettement identifié par l'opinion que le caractère personnel des coordonnées bancaires, des informations de santé, ou encore des coordonnées de contacts. 73 %^[3] jugent que les messages, images et vidéos postés sur Internet revêtent un caractère personnel (ils sont 70 % à exprimer une opinion similaire au sujet des goûts et des centres d'intérêt) contre 96 % s'agissant des coordonnées bancaires ou de la pièce d'identité ou encore 95 % pour les informations de santé et les coordonnées de contacts. Tout se passe comme si l'opinion mesurait bien les risques de l'usurpation d'identité ou de données de santé ou bancaires, mais ne percevait pas de préjudice personnel majeur associé à la potentielle exploitation commerciale ou politique de la majorité de ce qu'ils postent sur les réseaux sociaux.

En outre, on note que si les internautes sont nettement moins enclins à partager leurs noms, prénoms et coordonnées de contact sur les réseaux sociaux qu'avec d'autres acteurs comme la banque, les sites de l'État, les sites d'achat en ligne ou encore leur fournisseur d'accès à Internet (FAI) ou opérateur mobile, ils sont beaucoup moins méfiants vis-à-vis des réseaux sociaux s'agissant du partage de certains autres types de données. Ainsi, 35 %^[4] déclarent partager leurs goûts et centres d'intérêt sur les réseaux sociaux contre 20 % sur les sites d'achat en ligne, 5 % avec leur banque, 4 % avec les sites de l'État, ou 7 % avec le FAI ou opérateur mobile. De même, 34 % postent des messages, images, vidéos sur les réseaux sociaux, mais moins de 6 % envisagent de partager ce type de contenu avec les banques, l'État, les sites d'achat en ligne ou le FAI. 30 % partagent également leurs listes d'amis ou contacts ouvertement sur les réseaux sociaux, contre 3 à 5 % avec les autres acteurs cités précédemment.

Selon l'institut CSA, l'inquiétude et la vigilance des internautes est inégale selon les types de risques identifiés. Ainsi, le risque qui inquiète le plus les internautes demeure celui relatif au piratage des coordonnées bancaires sur Internet (80 % de citations au total). Arrivent ensuite l'utilisation, sans leur accord préalable, d'informations ou documents les concernant (adresse, numéro de téléphone, email) et le risque plus global de piratage (55 % de citations, mais en baisse de 10 points entre 2014 et 2017), puis « la protection des enfants contre les risques de l'Internet (49 %). En revanche, les préoccupations qui apparaissent comme les plus marginales sont « les risques liés à la publication de propos, vidéos, photos, documents sur les réseaux sociaux tels que Twitter, Facebook, à leur insu » (23 % de citations totales), et « les risques de disparition ou perte de documents (mails, photos, vidéos, fichiers divers) que l'on aurait stockés sur des serveurs tels que Dropbox » (16 %). Ces éléments démontrent que s'il y a une prise de conscience sur l'enjeu des données personnelles, celle-ci n'est pas homogène selon la nature de la donnée et la valeur intuitive que leur accordent les internautes. Ce qui a trait à des informations bancaires étant perçu comme toujours plus sensible que d'autres données relevant pourtant de la sphère intime...

Enfin, la prise de conscience des enjeux de protection des données personnelles est inégalement répartie dans la population, notamment en fonction des générations. Les plus jeunes s'avèrent moins méfiants que les plus âgés – les deux tiers des personnes déclarant ne fournir « aucune information » sur Internet ont plus de 35 ans, et seulement 16 % ont entre 15 et 24 ans. Cette inégalité de sensibilité au sujet dépasse largement le clivage d'âge sur l'accès à Internet.

Une évolution relative des comportements

Inégale en fonction des pays ou des classes d'âges, et hétérogène suivant le type de données concernées, cette prise de conscience des enjeux relatifs aux données personnelles s'est traduite de manière relative dans les comportements.

Ainsi et selon une étude menée par la CSA en mai 2018, les Français ont rectifié en trois ans certaines de leurs pratiques sur Internet qui pouvaient exposer aux risques d'usurpations ou d'arnaques. 93 % déclarent par exemple mettre à jour leurs logiciels (navigateur, antivirus, pare-feu, personnel...), et 57 % déclarent rechercher via un moteur de recherche les informations ou documents liés à leurs noms et prénoms. Seuls 23 %, en baisse de 5 points en trois ans, déclarent en outre saisir des coordonnées personnelles sur des forums (mais 41 % des 18-24 ans), et 17 % (en baisse de dix points) déclarent relayer par mail des messages type chaîne de lettres ou porte-bonheur.

La protection de l'accès aux ordinateurs et téléphones personnels a également progressé au cours des trois dernières années : 86 % des Français déclarent avoir protégé leur ordinateur professionnel par un mot de passe, en progression de 8 points en trois ans ; 76 % protègent également leur ordinateur personnel (+7 points), 73 % protègent leur téléphone mobile (+9 points) et 61 % leur tablette tactile (+10 points).

Ces évolutions, si elles sont positives, n'actent pas encore une maturité des utilisateurs dans un usage sécurisé des nouvelles technologies. Sur d'autres dimensions liées à la protection des données personnelles, l'inertie reste la règle. Selon l'institut CSA, la grande majorité des Français utilise encore un seul et même mot de passe pour leurs comptes et espaces en ligne (74 %, en hausse de 5 points en trois ans, un phénomène à relier à l'inflation des usages en ligne et à la démultiplication du nombre de comptes par internaute). En outre, seulement un tiers des Français a déjà tenté d'effacer des informations personnelles visibles sur le web : pour l'immense majorité, la question du « droit à l'oubli », qui a fait l'objet de nombreuses controverses et qui figure dans les avancées du RGPD, reste sans doute éloignée de leur expérience concrète du web.

De la même façon, si les utilisateurs se font désormais plus vigilants dans la protection de leurs ordinateurs ou téléphones personnels, ils ne font pas preuve d'une attention équivalente lorsqu'il s'agit d'interagir avec un tiers. D'après les différents rapports publiés par Norton-Symantec sur la cybercriminalité^[5], 65 % des Français ont déjà cliqué sur une pièce jointe provenant d'un expéditeur qui leur était inconnu. Or, c'est précisément ce type de comportement qui favorise, par exemple, la diffusion de virus permettant d'accéder aux données stockées.

Ces mauvaises habitudes se nourrissent certainement de la méconnaissance des risques inhérents aux nouvelles technologies. Il en est ainsi, par exemple, des supports de stockage amovible (clé USB). Ces outils précieux dans le quotidien de chacun sont aussi des vecteurs de vulnérabilité importants dans la sécurisation des ordinateurs personnels et donc des données qui y sont contenues. Sur ce sujet, une expérience a été menée par des chercheurs de l'université américaine de l'Illinois^[6] qui ont dispersé

près de 300 clés USB aux quatre coins du campus. La quasi-totalité d'entre elles ont été rapidement prises par des passants et près de la moitié ont été banchées et ouvertes sur des ordinateurs personnels.

Seuls 13 % des sondés qui ont accepté de répondre au questionnaire à la suite de cette expérience ont dit avoir pris des précautions particulières avant d'ouvrir ce support amovible. Or, le risque n'est pas aussi théorique qu'on ne peut le croire. Fin novembre 2017, plus d'une centaine d'ordinateurs de l'université Grenoble-Alpes (UGA) et de l'Institut polytechnique de Grenoble (Grenoble INP) ont été victimes de ce qui porte le nom d'« USB killer ». Il s'agit d'une clé USB qui détruit le composant physique de tout périphérique auquel il est connecté.

Plus largement, les utilisateurs des nouvelles technologies maintiennent une vision faussée de la cybercriminalité comparée aux actes criminels de la vie réelle. Ce que nous n'accepterions pas dans le quotidien de la vie « physique » est plus facilement acceptée dans la vie « numérique ». Ainsi plus d'un internaute sur cinq dans le monde (22 %) estime que voler des informations en ligne n'est pas aussi grave que de voler des biens physiques[7].

II - ... MAIS QUI SONT MANIPULÉS DANS LEURS CHOIX

Un braquage indolore et des procédures complexes

Une des premières raisons pour lesquelles les comportements ne changent pas fondamentalement est sans doute que l'exploitation des données personnelles à notre insu ne semble pas avoir de coût immédiat et aisément mesurable sur notre quotidien : si l'usurpation de nos coordonnées bancaires est devenue une crainte importante, car potentiellement coûteuse immédiatement, le fait d'autoriser tel ou tel site internet à utiliser nos données afin de pouvoir accéder à un article ou service quelconque ne représente qu'un risque hypothétique et lointain, dont le coût sera même souvent indolore – puisque nous ne saurons pas quelle utilisation des données sera faite –, alors que le bénéfice est immédiat est concret. D'ailleurs, on note que « bénéficier d'un service gratuit en contrepartie » est la deuxième raison la plus souvent invoquée par les internautes qui acceptent de fournir des informations personnelles sur Internet (27 % [8]). Sur les sites d'achat en ligne, le fait de pouvoir bénéficier d'offres de réduction et de cadeaux est même la première raison invoquée par les internautes acceptant de fournir des données personnelles (69 %). Lorsque 58 % des personnes interrogées par Ipsos dans 30 pays estiment que les réseaux sociaux leur « facilitent la vie », de même que 77 % pour les moteurs de recherche, 67 % pour les applications mobiles, et même 44 % pour la publicité en ligne, il n'est pas étonnant que ces bénéfices perçus l'emportent largement sur des coûts hypothétiques, lointains ou perçus comme indolores.

The belief among the majority is that social media and search engines have too much power, even if they do make life easier. Three in ten (30%) say that social media makes their life worse.

	SOCIAL MEDIA	SEARCH ENGINES	ONLINE APPS	ONLINE ADVERTISEMENT
Base: All Answering	22638	22656	22624	22635
They have too much power	63%	57%	48%	49%
They have too little power	30%	28%	28%	29%
They help make my life easier	58%	77%	67%	44%
They make my life harder	29%	22%	23%	30%
They help make my life more efficient	53%	73%	64%	43%
They make my life less efficient	37%	26%	27%	32%
They help make my life better	55%	70%	63%	43%
They make my life worse	30%	22%	23%	31%
They make my life more predictable	44%	48%	45%	37%
They make my life less predictable	34%	31%	30%	29%

Q26, Q27, Q28 and Q29 TOP2BOX (STRONGLY/SOMEWHAT AGREE) To what extent do you agree or disagree with the following statements.

Centre for International Governance Innovation Internet Society

Une seconde raison majeure de la résignation des internautes à la dépossession numérique est sans doute la complexité : la protection n'est jamais le paramètre par défaut et, lorsqu'il l'est, les sites internet élèvent des obstacles (politiques de confidentialité que l'on doit accepter pour accéder à un site) ou produisent des incitations (coupons, réductions, jeux...) à la dépossession volontaire. Ainsi, parmi les 89 % d'internautes qui disent ne pas lire en intégralité les informations relatives aux politiques de confidentialité, la majorité évoque le fait qu'elles sont « trop longues » (80 %), qu'on est « obligé de tout accepter, les conditions n'étant pas modulables » (54 %), ou encore qu'elles ne sont « pas claires, difficiles à comprendre » (42 %). La majorité sait donc bien qu'il s'agit de barrières délibérées, et bien peu pêche par naïveté en pensant que « la loi les protège en toute circonstance » (6 %). Pour autant, ces mécanismes fonctionnent, car le désagrément lié à ces barrières semble, dans l'immédiat, plus coûteux que les conséquences – forcément lointaines, différées voire apparemment indolores – de la dépossession numérique.

Il faut dire que rien ne permet aux utilisateurs d'avoir conscience de l'étendue des servitudes qu'ils acceptent. Tout est fait pour les masquer. Une étude américaine[9] a démontré qu'un internaute avait, en moyenne, à souscrire à 1 500 conditions d'utilisation par an, soit l'équivalent de 76 jours de lecture en continu...

L'instrumentalisation des biais cognitifs

Au-delà de cet obstacle évident au comportement éclairé des utilisateurs, l'actualité récente démontre que les GAFAs gardent une longueur d'avance sur le législateur, notamment lorsqu'il s'agit d'exploiter à leur avantage les biais cognitifs les plus répandus à leur avantage. Un rapport récent de l'agence norvégienne de défense des consommateurs, publié le 27 mai 2018, estime ainsi que Facebook, Google et Windows 10 « nous manipulent pour partager des informations sur nous » et utilisent « des stratagèmes pour nous décourager d'exercer nos droits à la vie privée ». L'agence norvégienne a décrypté en détail la façon dont les pop-ups étaient conçus et les choix présentés aux utilisateurs, afin de les pousser à « choisir les options les plus instructives pour la vie privée ». Par exemple, Facebook donne aux utilisateurs le choix ou non d'activer la reconnaissance faciale (désactivée en Europe depuis 2012 et réintroduite avec le RGPD), mais « les utilisateurs qui veulent activer la reconnaissance faciale n'ont rien à faire à part cliquer sur le bouton « accepter et continuer », alors que les utilisateurs qui ne veulent pas l'activer doivent aller dans les paramètres. Choisir l'option la plus respectueuse de la vie privée nécessite 4 clics de plus ».

Cet exemple conforte les propos de Tristan Harris, ancien cadre chez Google qui a depuis fondé le Center for Humane Technology, qui considère qu'avec les nouvelles technologies, « tous nos esprits peuvent être détournés. Nos choix ne sont pas aussi libres que nous le pensons[10] ». Il illustre aussi parfaitement la supériorité des GAFAs sur les institutions régulatrices non seulement en matière de réactivité et d'adaptation aux nouvelles contraintes réglementaires, mais aussi leur meilleure prise en compte des biais cognitifs humains, afin de les exploiter. Pour mémoire, les biais cognitifs sont des « raccourcis » que nous utilisons de manière inconsciente, afin de faire des choix plus facilement et plus vite. Ils reposent sur l'activation de ce que l'on

appelle le « système 1 » en neurosciences, qui est une manière d'opérer des choix utilisant avant tout nos réflexes et émotions, par opposition au « système 2 » qui relève de la réflexion et de la raison.

Parmi ces biais cognitifs, on trouve notamment :

- le biais de confirmation (*confirmation bias*) : nous avons tendance à interpréter les données de manière à confirmer nos opinions préétablies,
- l'aversion à la perte (*loss aversion*) : le risque de perdre pèse toujours beaucoup plus dans nos choix que la perspective du gain,
- le biais du « statu quo » (*status quo bias*) : nous avons tendance à préférer le *statu quo* au changement (« mieux vaut un mal connu »...),
- le biais d'optimisme : la tendance à surestimer ses propres capacités à réaliser une action ou atteindre un objectif,
- le biais d'omission (*ommission bias*) : nous avons tendance à considérer qu'un acte dangereux est pire, ou moins conforme à la morale, qu'une absence d'acte – même si les deux ont les mêmes conséquences finales,
- le « sunk-cost fallacy » : les gens cherchent à éviter d'avoir à regretter quelque chose. Ils ont donc toujours tendance à investir plus que nécessaire dans un projet aux perspectives de réussite douteuses, plutôt qu'avoir à abandonner le projet et reconnaître leurs erreurs.

Par exemple, lorsque Facebook impose d'aller modifier les réglages, et donc de cliquer 4 ou 5 fois de plus pour se protéger davantage que pour choisir l'option la moins protectrice, il exploite le biais du *statu quo*.

De manière générale, les GAFAs bénéficient à plein du biais appelé « availability heuristic », selon lequel nous avons tendance à surestimer la probabilité des événements qui nous viennent facilement en mémoire et à sous-estimer la probabilité de quelque chose qui ne nous est pas arrivé dans l'histoire récente. Ainsi, la plupart des citoyens n'ayant pas été confrontés récemment à des épisodes traumatisants dans l'exploitation de leurs données, ils ont tendance à sous-estimer la probabilité que cela leur arrive un jour et ne se protègent pas en conséquence. En revanche, par le même mécanisme, on note que certains scandales ou expériences personnelles très répandues (par exemple le vol de carte bancaire) récents ont permis d'accroître leur vigilance dans quelques domaines.

Une réponse collective pour répondre à un enjeu de société

Tous les réflexes et procédés cognitifs exploités par les GAFAs pour maintenir un niveau sous-optimal de protection des données personnelles poussent chacun, individuellement, à faire le choix de « moins de protection ». Afin de lutter contre la dépossession numérique, il faut donc tenir compte, dans les lois et réglementations, des biais cognitifs qui dictent les choix et comportements individuels – de la même manière que Facebook et autres le font à leur avantage. C'est-à-dire concevoir des campagnes de sensibilisation qui permettent à chacun, individuellement, de faire des choix mieux informés, en toute connaissance de cause. Pour sortir de la tentation individuelle à la résignation et à l'inertie – nourries par les tactiques employées par les acteurs du numérique – qui domine aujourd'hui, seule une action collective et coordonnée sera efficace. En effet, la situation actuelle est typique des cas où, individuellement, chacun croit faire ce qui est « bon pour lui », mais où la somme des choix individuels aboutit à une situation sous-optimale du point de vue de l'intérêt général.

Seule une solution collective, au niveau des États ou d'institutions internationales, nous paraît donc capable de répondre aux enjeux de la protection des données. Institutions qui, par ailleurs, recueillent plutôt la confiance des Français pour encadrer la protection de leurs données : 77 % font confiance à la CNIL (selon l'institut CSA), 61 % (en hausse de 6 points en trois ans) l'État français. L'Union européenne, avant l'avancée majeure du RGPD mais souffrant sans doute de son image dégradée et de son inefficacité perçue, n'obtient la confiance que de 46 % des Français pour encadrer la protection de leurs données. La question de l'échelon pertinent pour intervenir tend donc à opposer principe d'efficacité (une échelle plus large semblerait de ce point de vue plus pertinente que l'échelle étatique) et principe de légitimité (les institutions supra-nationales faisant l'objet d'une défiance majoritaire).

En outre, dans l'organisation d'une réponse collective, il conviendra de ne pas négliger la défiance exprimée par certaines opinions publiques vis-à-vis des États. En effet, dans de nombreux pays, le gouvernement est en partie tenu pour responsable de la montée des inquiétudes en matière de protection des données. Huit Américains sur dix^[11], par exemple, estiment que leur propre gouvernement a accru leurs inquiétudes sur la protection des données. Une opinion partagée par plus des trois quarts des Indiens, des Turcs, et également par une écrasante majorité des Mexicains, des Pakistanais, des Brésiliens, des Polonais, des Italiens, des Français, etc. Ces données plaident pour des solutions transparentes, concertées, et pour une ouverture plus large à l'interpellation des ONGs, associations et citoyens.

INUTILITÉ OU ABSENCE DE RECONNAISSANCE : DE QUOI SOUFFRENT LES SALARIÉS FRANÇAIS ?

03/10/2018 12'

[Jérôme Fourquet](#), [Alain Mergier](#), [Chloé Morin](#)

En quoi et depuis quand la France est-elle touchée par le phénomène des « bullshit jobs », ces « emplois à la con » dont parle l'anthropologue David Graeber ? Est-ce une crise de sens ou de reconnaissance chez les salariés ? Comment la quantifier et mesurer son impact auprès de certaines catégories de salariés plutôt que d'autres ? Jérôme Fourquet, Alain Mergier et Chloé Morin ont mené un travail d'enquête inédit.

I - LA « VALEUR TRAVAIL »

Nous souhaitons partager ici un constat : le débat politique sur le travail est aujourd'hui prisonnier d'un cadre de pensée posé par la droite au début des années 2000. Plus spécifiquement, « la valeur travail », revendiquée par Nicolas Sarkozy lors de sa campagne présidentielle de 2007, a selon nous profondément influencé la manière dont les discours politiques comme l'opinion publique appréhendent la question du travail depuis plus de dix ans.

En en faisant un concept politique à part entière, Nicolas Sarkozy avait fait de « la valeur travail » un des fers de lance de sa campagne – un fer de lance dont la droite ne s'est plus départie, du moins dans les mots si ce n'est dans les actes, et que tous les autres partis politiques ont cherché à s'approprier sans jamais le questionner. Et ce, jusqu'au président actuel, qui a semblé vouloir placer cette « valeur » au cœur d'un budget favorisant le pouvoir d'achat des « actifs » – notamment au travers d'une désocialisation des heures supplémentaires –, au détriment de celui des retraités qui ne verront plus leurs pensions revalorisées au même niveau que l'inflation.

Le concept fut associé à un mot d'ordre (« mot d'ordre » au sens où il ordonne les choses, les organise) : « travailler plus pour gagner plus ». Le slogan et le concept politique s'articulent, vont de pair. Le travail, dès lors, est abordé à travers une conception double face de la valeur ; une

face morale : effort, sueur et volonté ; une face monétaire : le salaire. Tout cela est rattaché à un principe de justice : plus on sue, plus on gagne. Une face suante et bossante, une face sonnante et rébuchante.

Cette mise en équivalence de la morale et de l'argent constitue un dispositif de discrimination et de justice qui oppose celui qui « se lève tôt » (autre expression de la galaxie idéologique de la droite) à celui qui ne fait pas l'effort de travailler – le chômeur ou « le cassos » (cas social), expression et figure très présentes dans le langage courant. Cette opération rebaptise implicitement la solidarité en « assistanat », terme associé de ce fait à une défaillance morale : défaiteclairement associée à la gauche, qui était – plus qu'aujourd'hui – fortement associée aux « 35 heures » et à l'utopie d'une société du loisir.

Associée au mot d'ordre « travailler plus pour gagner plus », la notion de « valeur travail » contribue ainsi à extirper le travail de sa réalité sociale. Peu importe les principes de cette équivalence, peu importe les conditions dans lesquelles cet effort est déployé, peu importe la finalité de l'effort, peu importe les rapports de force, les rapports sociaux, peu importe les biens, les connaissances, les richesses collectives que produit le travail : seul compte le rapport de l'effort individuel et du salaire individuel.

Cerise idéologique sur le gâteau ou cerise sur le gâteau idéologique : abstrait de son inscription sociale, le travail, valeur en soi, est délié de son rapport au droit. Le droit du travail devient ce carcan qui empêche la valeur travail de *tourner en rond entre argent et morale*. La « valeur travail » dévalorise le droit du travail, qui devient l'obstacle institutionnel à contourner, à abaisser, à affaiblir.

Cette conception du travail est de fait une ou, mieux, *la* victoire culturelle majeure des libéraux sur les progressistes dans le champ de la bataille des idées ces vingt dernières années. Le travail est devenu une abstraction, une valeur morale qui permet de juger et de hiérarchiser les gens, et une notion définie de manière totalement déconnectée des conditions dans lesquelles il est accompli. En réduisant le travail à sa dimension monétaire, et en imposant l'idée qu'il s'agirait d'une « valeur » permettant de départager les vertueux des assistés, Nicolas Sarkozy l'a vidé de son sens même. Son slogan avait la force de l'évidence et la puissance de la simplicité. Face à cela, difficile de tenir un discours complexe. Aucun contre-slogan n'est parvenu à s'imposer dans le camp progressiste. La polémique autour du « revenu universel » a tout juste permis à des millions d'électeurs de gauche de percevoir qu'il existait quelque chose au-delà du « travailler plus pour gagner plus ». Le candidat Benoît Hamon n'est pas parvenu à aller au bout de la réflexion sur le travail, et à définir un cadre conceptuel à la fois simple et robuste susceptible de sortir enfin le débat du carcan dans lequel il est enfermé depuis 2007.

Emmanuel Macron, quant à lui, semble s'inscrire parfaitement dans le cadre posé par Nicolas Sarkozy. Avec l'annonce de la désocialisation des heures supplémentaires (qui reprend et aménage la défiscalisation des dites heures par Nicolas Sarkozy, mesure phare de 2007 sur laquelle reposait son discours sur le travail et l'effort), ou à travers l'initiative de quelques députés LREM visant à faciliter et à étendre le travail du dimanche, il multiplie les mesures et les symboles associant étroitement travail, effort, rétribution financière individuelle et combat contre le déclin économique collectif.

Au cours de la campagne présidentielle de 2017, Benoît Hamon avait néanmoins lancé un pavé dans la mare. Sa proposition de revenu universel a été l'un des sujets qui ont le plus interpellé les Français durant la campagne. En avançant une telle mesure, le candidat socialiste a en effet brisé un tabou absolu : celui du retour possible vers le plein-emploi, Graal promis par chaque gouvernement depuis des décennies, mur auquel toutes les ambitions politiques se sont heurtées. Benoît Hamon a acté la fin de la société du plein-emploi, diagnostic intuitivement déjà formulé – de manière plus ou moins résignée – par de très nombreux concitoyens. Même si beaucoup de Français sont restés sceptiques quant aux modalités de ce projet et au coût qu'il représente – scepticisme qui a coûté cher au candidat socialiste en termes de crédibilité –, le fait que le plein-emploi soit remis en question et que l'on s'interroge sur les réponses à apporter à cette situation a été apprécié.

Que s'est-il passé depuis l'élection présidentielle ? La gauche n'a pas encore analysé en profondeur les causes de l'échec et du succès de Benoît Hamon sur la thématique du travail. La droite reste incapable de dépasser le slogan sarkozyste, quitte à s'empêtrer dans un discours contradictoire, mêlant fuite en avant libérale d'un côté et lutte contre toute forme de dépossession – sociale, identitaire, économique – de l'autre. Emmanuel Macron, quant à lui, semble de plus en plus abandonner la dimension prospective et innovante de ses discours, pour en revenir à une version finalement très sarkozyste du travail – en témoignent ses derniers choix budgétaires, mais aussi ses propos en juin 2018 sur le « pognon de dingue » dépensé en aides sociales pour les pauvres, ou la volonté de réformer les aides sociales en limitant le cumul emploi-travail.

Pourtant, le travail change et reste au cœur des aspirations et des craintes des Français. C'est pourquoi nous avons souhaité ouvrir un cycle de réflexions sur le travail. Avec des économistes, des sociologues, des spécialistes du droit du travail, des responsables politiques et syndicaux..., nous souhaitons lancer à travers cette enquête une réflexion approfondie qui permette enfin à la pensée progressiste de mener un réel débat, selon ses propres termes, sur le travail et son avenir. Afin d'entamer cette réflexion, nous nous appuyons notamment sur les résultats d'une enquête menée par la Fondation Jean-Jaurès avec l'Ifop, afin d'interroger la question du sens et de l'utilité du travail. Nous espérons que nos travaux seront utiles, mais aussi questionnés, complétés, et qu'ils ouvriront une réelle discussion que nous jugeons nécessaire, et même urgent. Saisir la complexité de la notion de travail, contribuer à forger un nouveau cadre, plus adapté à la réalité de notre temps, pour en débattre : voilà notre ambition.

II - BULLSHIT JOBS : NOTRE TRAVAIL EST-IL « UTILE » ?

Depuis quelques années, les études liant bonheur au travail et performance économique se sont multipliées. Et, bien que leurs conclusions soient au mieux ambiguës^[1], l'idée que le bonheur des salariés serait bon pour l'économie s'est assez largement imposée. Le forum de Davos, où se retrouve chaque année tout ce que le monde économique et financier compte de personnalités influentes, s'est emparé du sujet dès 2014 en invitant un... moine bouddhiste, Matthieu Ricard, « l'homme le plus heureux du monde » selon les études menées par l'Université du Wisconsin, pour parler du bonheur. De nombreuses grandes entreprises se sont dotées de *chief happiness officers* – le réseau LinkedIn en compte près de 1 300 en France –, initiative qui fait débat : poudre aux yeux ou atout réel pour la performance des entreprises et la qualité de vie des salariés ?

Quoi qu'il en soit, cette tendance doit être considérée comme un signal intéressant, qu'il nous semble utile de rapprocher d'un autre phénomène : celui des *bullshit jobs* (« emplois à la con »). Évidemment, la souffrance au travail n'est pas un phénomène nouveau, loin de là. Stress, burn-out, risques psychosociaux ou harcèlement moral sont des termes entrés dans le vocabulaire courant, même si certains scientifiques alertent sur l'absence d'indicateur global fiable et appellent à coordonner des travaux interdisciplinaires pour disposer enfin d'indicateurs qui puissent être utilisés par les chefs d'entreprise, au même titre que le chiffre d'affaires ou la productivité^[2], et permettent de les responsabiliser face aux risques psychosociaux.

Mais le sujet va bien au-delà de notre capacité à mesurer la souffrance psychique des salariés. Par *bullshit jobs*, l'anthropologue – et activiste altermondialiste – David Graeber désigne des emplois qui n'ont pas de sens, des fonctions dont les détenteurs savent, au fond d'eux-mêmes, qu'elles n'apportent aucune contribution significative à la collectivité^[3]. En somme, des emplois qui, bien que parfois très bien rémunérés, ne

donnent pas le sentiment d'être utile, de contribuer à un projet allant au-delà du fait de gagner sa vie. David Graeber distingue ces emplois de ceux qui peuvent être source de stress, de souffrances, de pénibilité, mais qui ont un sens – on pense ici à l'infirmière ou à l'éboueur, qui gagnent peu, travaillent dans des conditions difficiles, mais dont nul ne questionne l'utilité sociale. Le phénomène, décrit par Jean-Laurent Cassely, du cadre supérieur décidant de se reconverter en fleuriste ou en artisan boulanger pour redonner un sens à sa vie est désormais célèbre, mais Cassely lui-même avoue ne pas être capable de mesurer l'ampleur du phénomène^[4]. Est-ce une microtendance touchant exclusivement quelques CSP+ urbains, une sorte de caprice pour enfants gâtés, ou la quête de sens devient-elle de plus en plus urgente dans nos sociétés ultra-connectées, financiarisées, régies par le culte de la performance mais où les objectifs ne sont jamais questionnés ? D'après David Graeber, le phénomène qu'il décrit serait massif. Selon un sondage YouGov réalisé en 2015 en Grande-Bretagne, près de 40 % des actifs britanniques considéreraient que leur emploi n'apporte aucune contribution significative à la société^[5]. Une panne de sens qui serait d'ores et déjà à l'origine, pour certaines grandes entreprises – dont une firme de cosmétiques dont nous ne citerons pas le nom –, de difficultés grandissantes à recruter à la sortie des meilleures écoles de commerce.

En quoi la France est-elle touchée par le phénomène *bullshit jobs* ? La crise de sens est-elle nouvelle ? Peut-on quantifier ce phénomène et savoir s'il touche davantage certaines catégories de salariés ? Pour répondre à ces questions, la Fondation Jean-Jaurès et l'Ifop ont posé à un échantillon de 1 000 actifs (extrait d'un échantillon national représentatif de 2 000 personnes au total) un certain nombre de questions. Par ailleurs, des questions ont été posées dans d'autres pays afin de déterminer s'il existe une spécificité française dans le rapport au sens et à l'utilité perçue du travail.

Avant d'en venir aux résultats, il convient de s'attarder sur ce que l'on entend par « utilité » ou « sens » du travail. La notion d'utilité comporte en effet au moins trois dimensions, qui ne vont pas nécessairement ensemble :

- l'utilité pour soi – gagner sa vie ;
- l'utilité pour l'entreprise – rapporter de l'argent, gagner des marchés, développer ses connaissances... ;
- l'utilité pour la société dans son ensemble – apporter un service, remplir une fonction et répondre à des besoins.

Lorsqu'on pose la question de l'utilité dans un sondage, il est donc toujours possible que le questionnement renvoie, selon les répondants, à différentes dimensions. Nous avons, autant que faire se peut, tenté de différencier ces dimensions ou d'adopter des formulations les plus précises possible. Mais – et c'est là sans doute la principale faiblesse du sondage YouGov évoqué plus haut^[6] – il n'est jamais possible de dire avec certitude ce que les répondants avaient en tête au moment de remplir le questionnaire. En outre, il convient de noter qu'il est très difficile d'avouer – même à soi-même – que le travail qui nous occupe durant au moins trente-cinq heures par semaine est « inutile ». Pour ces raisons, notre objet d'étude s'avère particulièrement difficile à appréhender, et nous serions ravis que cette note donne lieu à un débat et mène à d'autres études à l'avenir.

III - BULLSHIT JOBS : DÉFICIT D'UTILITÉ OU DÉFICIT DE RECONNAISSANCE DU TRAVAIL ?

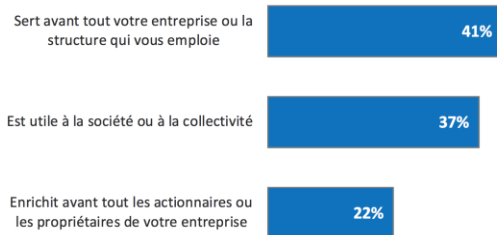
Premier résultat de notre étude : seulement 44 % des actifs français jugent que leur travail est reconnu à sa juste valeur par leur entreprise ou la structure qui les emploie. Ce déficit de reconnaissance et de considération contribue nécessairement au malaise des actifs. Il est d'autant plus frappant que les méthodes modernes de management n'ont jamais autant prétendu faire le bonheur du salarié, comme nous l'avons évoqué. Le sentiment de ne pas être reconnu à sa juste valeur dans son travail est particulièrement marqué chez les cadres et professions intellectuelles du public (57 %), les professions intermédiaires (notamment dans la santé et la fonction publique, à 67 %), les agents et employés de la fonction publique (58 %), soit précisément des professions qui par ailleurs se sentent « utiles » à la société. Les CSP-, et notamment les ouvriers non qualifiés, expriment également un manque de considération particulièrement marqué. Mais 42 % des personnes exerçant un métier à dominante manuelle ne se sentent pas reconnues par leur entreprise ou leur employeur, contre 46 % chez les professions intellectuelles : le constat est donc général.

Second résultat de notre étude : dans leur écrasante majorité, les actifs jugent plutôt leur travail « utile à leur entreprise » (88 %). Ce sentiment d'utilité est légèrement inférieur, tout en restant néanmoins élevé, s'agissant de la contribution estimée à la société et à la collectivité (78 %). On note néanmoins que certaines catégories sont plus enclines que d'autres à avoir le sentiment de ne pas être utiles à leur entreprise. Ainsi, seulement 75 % des professions intellectuelles et cadres du secteur public se sentent « utiles » à leur employeur, soit 13 points de moins que la moyenne des actifs. Les ouvriers non qualifiés sont également touchés, bien que dans une moindre mesure, par ce doute quant à leur utilité pour leur entreprise, puisque 18 % se sentent inutiles.

Il existe par ailleurs une forte différence d'appréciation de l'utilité perçue du travail selon qu'un actif a le sentiment que son travail est ou non « reconnu à sa juste valeur » : 81 % de ceux qui ne jugent pas leur travail reconnu l'estiment par ailleurs « utile » à leur entreprise, contre 96 % pour ceux qui se sentent reconnus. Nous reviendrons sur ce résultat plus loin, en approfondissant la notion de reconnaissance. On note en revanche – hypothèse que nous avons formulée à la lecture des travaux de Jean-Laurent Cassely – que le fait d'exercer une profession à dominante manuelle n'a que peu d'impact sur la tendance à se sentir « utile » à son entreprise (86 % des professions à dominante intellectuelle se sentent utiles, contre 90 % chez les professions à dominante manuelle). Dans le modèle de Jean-Laurent Cassely, l'épanouissement et la réalisation sont assez logiquement plus importants chez l'artisan-boulangier ou le viculteur qui ont abandonné leur poste de cadre supérieur pour exercer ce type de métier porteur de sens, et qui permet aussi de retrouver une forme d'autonomie ou de liberté dont ne disposent pas un cadre moyen ou un chef de projet faisant du *reporting* dans un *open space*. Mais il ne faut pas oublier que tous les métiers manuels ne permettent pas forcément une forme d'épanouissement maximal. Beaucoup correspondent encore en France à des postes d'exécution avec des gestes répétitifs, impliquant le respect de consignes strictes et de cadences élevées. Les chiffres exposés ici permettent donc de relativiser une tendance récente à l'idéalisation du travail manuel.

S'agissant de l'utilité perçue du travail « pour la société ou la collectivité » et non plus de l'utilité pour l'entreprise, les disparités entre les professions constatées dans notre étude sont beaucoup plus marquées. Ainsi, des professions telles qu'artisans et commerçants (82 % se sentent utiles à la société), cadres et professions intellectuelles du secteur public (90 %), employés et agents de la fonction publique (90 %) sont particulièrement associées à un sentiment d'utilité collective. En revanche, les cadres et professions intellectuelles du privé (76 %), les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises (56 %), les employés administratifs du privé (70 %) ou encore les ouvriers (74 %) sont nettement moins enclins que les autres à juger leur travail utile à la collectivité. Il est intéressant de noter que les électeurs de Marine Le Pen et de Jean-Luc Mélenchon se sentent professionnellement nettement moins utiles que les autres à la société – une corrélation logique, compte tenu de la sociologie de ces électeurs.

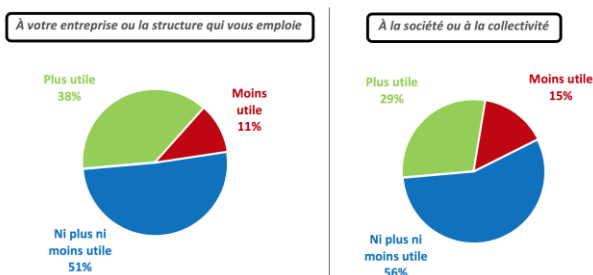
Question : Au fond de vous-même, avez-vous le sentiment que le travail que vous faites ... ?



Afin d'aller plus loin dans la compréhension de ce sentiment d'utilité au travail et d'en comprendre les ressorts, nous avons demandé aux interviewés de hiérarchiser le sentiment d'utilité selon qu'il servait d'abord l'entreprise qui les emploie, avant tout la société dans son ensemble, ou bien avant tout les actionnaires ou propriétaires de l'entreprise – ce qui suppose qu'ils distinguent, parmi les injonctions qu'ils reçoivent et les bénéfices qu'ils apportent à leur entreprise, entre ceux liés au management de leur entreprise et ceux liés aux détenteurs de son capital. La tendance à penser que le travail est avant tout utile aux actionnaires – réponse formulée par 22 % de l'ensemble de l'échantillon, soit une proportion significative – concerne particulièrement les personnes âgées de 35 à 59 ans (plus d'un quart), les cadres et professions intellectuelles du privé et les ouvriers (31 %, et notamment 37 % des ouvriers non qualifiés). À l'inverse, les actifs qui sont les plus enclins à juger leur travail avant tout utile à la société dans son ensemble sont les cadres et professions intellectuelles du public (57 % – signe que « le service public » a encore un sens, même si certaines vocations, comme celle d'enseignant, sont notoirement en crise), les professions intermédiaires de la santé et de la fonction publique (71 %), le sentiment d'utilité sociale le plus important enregistré dans notre étude), les employés et agents de la fonction publique (59 %).

Enfin, nous avons interrogé notre échantillon de salariés français sur son sentiment concernant l'évolution de l'utilité de son travail dans le temps. Les résultats sont plutôt rassurants : ceux qui ont le sentiment que leur travail est devenu « moins utile » au cours des dernières années sont deux à trois fois moins nombreux que ceux qui ont plutôt le sentiment d'être « plus utiles » qu'il y a quelques années. Ainsi, 11 % se sentent « moins utiles » à leur entreprise, et 15 % « moins utiles » à la collectivité. À l'inverse, 38 % des actifs se sentent « plus utiles » à leur entreprise qu'il y a quelques années, et 29 % « plus utiles » à la société.

Question : Diriez-vous que par rapport à il y a quelques années, votre travail aujourd'hui est... ?

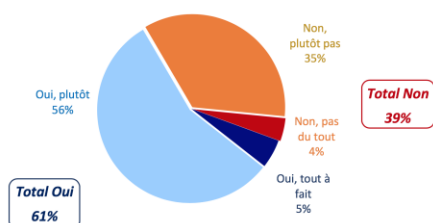


On note que les cadres et professions intellectuelles du public (40 %), les professions intermédiaires de la santé et de la fonction publique (36 %) et les employés et agents de la fonction publique (35 %) sont nettement plus enclins que les autres à se sentir « plus utiles » à la collectivité qu'avant – des résultats à relier à la crise actuelle du système de santé, où les difficultés salariales et la dégradation des conditions de travail n'ont heureusement pas ébranlé les vocations.

IV - LE DÉFICIT DE RECONNAISSANCE, AU CŒUR DU MALAISE DES FRANÇAIS AU TRAVAIL

L'étude réalisée par la Fondation Jean-Jaurès permet un double constat : d'une part, l'utilité de leur travail n'est pas mise en doute par l'immense majorité des salariés. Nous sommes ici manifestement éloignés du phénomène de *bullshit jobs* théorisé par David Graeber – en tout cas, pour ce qui concerne la France. Le travail prend sens non seulement pour soi, mais aussi pour l'entreprise et encore pour la société. Les trois dimensions de l'utilité – individuelle, entrepreneuriale et sociale – ne posent, apparemment, pas de problème. Il n'en reste pas moins que les discours et débats sur le travail « dépourvu de sens » renvoient à des questionnements qui, s'ils ne concernent pas la majorité des salariés, méritent une réflexion que nous approfondirons plus loin.

Question : Aujourd'hui, jugez-vous crédibles la parole et le discours du dirigeant de votre entreprise ?



Second constat de notre étude, basé sur la comparaison internationale résumée dans le graphique ci-dessus : il existe un réel déficit de reconnaissance chez les salariés français par rapport à leurs homologues allemands, britanniques ou américains. La faiblesse du score français est frappante : 20 points de moins qu'en Grande-Bretagne et plus de 30 points de moins que l'Allemagne ou les États-Unis. Bien que les cultures sociales de ces trois pays soient très différentes entre elles, tous parviennent à donner aux salariés une satisfaction nettement majoritaire concernant le degré de reconnaissance dont ils bénéficient de la part de leurs employeurs.

Nous nous trouvons en France dans une situation de déséquilibre où les salariés jugent leur travail utile, mais sa reconnaissance insuffisante. L'écart entre utilité perçue et déficit de reconnaissance se conjugue avec les tensions liées à l'intensification du travail et aux concurrences

internes. De cette situation résultent la souffrance exprimée par nombre de salariés et ses conséquences : absentéisme, arrêts maladie, burn-out. À titre d'exemple, on note que les arrêts maladie sont en hausse continue depuis 2014 : +3,7 % en 2015, +4,6 % en 2016, +4,4 % en 2017 et, sur les six premiers mois de 2018, nous constatons un réel emballement, avec +6 %. Deux facteurs principaux semblent être à l'origine de cette tendance préoccupante : le recul de l'âge de départ à la retraite depuis la réforme de 2010 (les salariés plus âgés étant plus souvent malades), mais aussi une forte augmentation des burn-out (observée par les médecins du travail, même si le phénomène ne fait pas partie de la nomenclature officielle de la Sécurité sociale).

Nous pourrions en rester là et diagnostiquer une disproportion entre effort et reconnaissance. Ce constat est sans doute juste mais il conduit à s'en tenir là, à escamoter des questions plus vastes. Accepter cette conclusion, c'est en effet accepter le cadre posé par l'association des notions « valeur travail » et « travailler plus pour gagner plus ». Or, l'écart des rémunérations entre Français, Allemands, Britanniques ou Américains ne saurait justifier, si l'on acceptait le salaire comme seul gage de reconnaissance du travail, l'ampleur du déficit de reconnaissance dont témoignent les Français.

Pour aller plus loin, revenons sur le terme d'« utilité ». Nous savons qu'une des particularités des Français est qu'ils investissent fortement le travail [7]. Ils lui accordent une fonction identificatoire forte. C'est avant tout dans leur travail qu'ils espèrent se réaliser. Pour être plus précis, nous devons accompagner le verbe pronominal « se réaliser » de l'expression adverbiale « en tant que ». C'est au travers du travail que les Français espèrent *se réaliser en tant qu'individus à part entière*, dotés d'une personnalité singulière. Sur ce sujet, le cinéma a mis en scène à plusieurs reprises un homme qui cache son licenciement à sa famille, à ses proches, tant la perte de son travail est vécue comme une destitution, non pas seulement de son statut de salarié, mais de sa personne [8]. Le travail est *la forme instituante* majeure pour les Français. De ce fait, sa perte est *destituante*. Il est clair que l'importance du travail se retrouve au-delà de la France. Si l'on en reste à la référence cinématographique, on évoquera les films de Ken Loach, chez qui la perte du travail est un drame, mais pas une tragédie...

La particularité française ne peut cependant pas être réduite à une variation de degré selon laquelle l'investissement identificatoire du travail serait plus important dans notre pays qu'ailleurs. La distinction est plus catégorique : pour un Français, la dimension instituante du travail est liée à *l'assimilation* de ses trois dimensions : individuelle, entrepreneuriale et sociale. Les Français, culturellement, ressentent la déhiscence de cette association comme une fragilisation, voire une menace. L'analyse des entretiens qualitatifs que nous avons menés fait apparaître que l'attitude des salariés, et notamment des cadres, s'organise sur la question de l'utilité au travers de deux régimes de discours. Le premier est positif, il fait état de cette conjonction entre les trois dimensions du travail. Le second, sans être négatif, exprime une inquiétude. Ils se déroulent sur fond d'interrogations sur l'état du monde, la mondialisation, le pouvoir des marchés financiers, la vulnérabilité des valeurs professionnelles, la capacité des entreprises à faire face à cette évolution du monde. La tonalité n'est pas celle du catastrophisme mais du *scepticisme*. Cet aspect nous paraît majeur. Le scepticisme a une particularité. Il est impossible de le réduire en lui opposant des arguments ou des preuves, et cela pour une bonne raison : il met en doute la capacité d'avoir des certitudes, et donc d'établir des preuves ou de construire des arguments. Le discours des salariés auprès desquels nous avons travaillé montre que, en raison de ce scepticisme de fond qui tend à la dissolution de tout sens, *l'attitude est défensive, résistante, voire résiliente*. Il s'agit d'un refus de sombrer dans la béance dont l'époque est porteuse. L'utilité est de ce fait moins constatée que revendiquée. Sans cette attitude face au scepticisme, la fonction *instituante* du travail se déferait. Il en va différemment, manifestement, dans les cultures anglo-saxonnes, où les trois fonctions du travail peuvent s'associer de façon plus lâche, plus souple. Nous pouvons, au passage, formuler l'hypothèse que ces conceptions différentes des relations entre les trois dimensions du travail expliquent en partie les différences d'attitude des salariés français, britanniques et américains face à la mobilité professionnelle.

Les résultats du sondage concernant l'utilité seraient à entendre de la manière suivante : les salariés français investissent fortement le sens du travail de façon à contrebalancer les effets du scepticisme engendré par les mutations de l'époque. Ces résultats ne signifient pas que les temps sont devenus sereins. L'inquiétude est présente, mais elle est maîtrisée : le travail est si important pour leur identité sociale que douter de son utilité a des conséquences identitaires profondes. Ils préfèrent donc recourir à des mécanismes permettant de douter le moins possible de l'utilité du travail.

V - CRISE DE SENS, DÉFICIT DE RECONNAISSANCE : DERRIÈRE DES SYMPTÔMES DIFFÉRENTS, DES CAUSES STRUCTURELLES COMMUNES

En France, ce n'est donc pas tant sur l'utilité du travail que porte le doute, comme c'est le cas dans d'autres pays, que sur la reconnaissance de ce travail. Là où David Graeber diagnostique une crise de sens, nous voyons une crise de reconnaissance. Derrière ces manifestations différentes, nous identifions néanmoins des causes structurelles communes, et notamment l'imprévisibilité croissante de notre environnement économique. De fait, nous vivons dans un monde où les institutions qui garantissaient autrefois une certaine fiabilité et une certaine stabilité de notre avenir professionnel – l'État providence, mais aussi l'école ou les syndicats, notamment durant les Trente Glorieuses – ne permettent plus de réduire suffisamment les incertitudes économiques. Auparavant, les entreprises fonctionnaient selon une logique entrepreneuriale connue : des carnets de commandes pleins étaient une garantie de durabilité. La logique financière s'étant de plus en plus affirmée depuis le premier choc pétrolier, rien désormais – ni la rentabilité, ni le gain de parts de marché, ni le fait de « bien faire son job » – ne semble protéger quiconque contre le risque de perdre son emploi. Il n'est ainsi pas rare, pour une entreprise qui gagne un marché substantiel, de devoir licencier des salariés en guise de remerciement, parce que ce nouveau marché induit des investissements de court terme obérant son ratio de rentabilité. Aucune entreprise n'est plus « immortelle », et les géants d'hier qui ont disparu du jour au lendemain – comme Kodak ou BlackBerry – sont légion.

Les salariés, y compris les cadres et les plus diplômés, se sentent dès lors moins bien armés contre les incertitudes. Ils peinent à faire confiance aux figures d'autorité – l'État, l'entreprise, l'école... – qui ne les aident plus à affronter le monde qui vient. Dans ce contexte, non seulement c'est l'identité même du salarié français qui se trouve menacée, à travers le rôle instituant du travail, mais par ailleurs le sens du travail n'est plus construit de la même façon. En effet, auparavant, le sens se référait à un projet, reposait sur une projection dans le temps. Durant les Trente Glorieuses, la notion de progrès permettait également de donner du sens au travail. Un ouvrier automobile, par exemple, avait certes des conditions de travail difficiles et pouvait se sentir déconnecté du produit final lorsqu'il travaillait sur une chaîne de montage. Mais il pouvait avoir le sentiment de prendre part à un projet collectif contribuant au progrès économique collectif – l'automobile était en effet l'un des symboles de la modernité et de la démocratisation du confort et de la mobilité. Pour un employé de la SNCF, le TGV était l'incarnation du progrès. Depuis, il n'y a plus que de l'innovation, et il en résulte une panne de sens, un déficit de capacité à se projeter individuellement et collectivement.

Plus globalement, dans les années 1960, la société française vivait selon le paradigme du « bonheur différé », pour reprendre l'expression de Jean-François Sirinelli [9]. Qu'il s'agisse de la matrice issue du monde rural, encore très prégnante à l'époque, qui stipulait qu'avant de récolter il fallait semer, ou du catholicisme et du communisme dont les nombreux adeptes croyaient en une vie meilleure après la mort ou aux

lendemains qui chantent, tout convergeait pour refréner les désirs et prôner la patience et l'endurance. Ce paradigme du « bonheur différé » a été balayé par l'irrépressible montée en puissance de l'individu hédonique et de l'aspiration au bonheur immédiat. Les collectifs du travail ont été profondément déstabilisés par ce cadre psychologique nouveau. Le système économique a fait la promotion jusqu'à satiété du consommateur roi. Mais *homo economicus* est également un salarié... Et pour satisfaire le sacro-saint client (et ses besoins spécifiques) qu'il est également, le salarié schizophrène subit une pression démultipliée dans son entreprise, ce qui nourrit en retour une demande de considération accrue et une quête de sens face à un quotidien de travail qui se tend et se durcit.

Or, l'incertitude est aujourd'hui si grande qu'il est devenu beaucoup plus difficile de se projeter dans le futur. Dès lors que l'avenir de long terme est hypothéqué, nous allons chercher du sens plus près de nous, dans une sphère plus restreinte que nous espérons pouvoir contrôler, notamment en nous référant davantage à ce que nous faisons dans l'immédiat. Les tâches qui ne trouvaient leur sens que dans la projection de long terme sont donc devenues plus difficiles à supporter. On s'engage moins « pour » quelque chose, mais bien plus souvent « contre ». Le sens se trouve dans la résistance à des tendances subies, plutôt que dans la projection. Toute projection est d'ailleurs abordée avec suspicion : pensons ici au numérique, porteur d'autant d'inquiétudes que de promesses, et dont bien peu de gens considèrent qu'il dessine un avenir uniquement radieux pour nos sociétés.

La manière dont nous recherchons le sens de notre travail est donc un processus en mutation, marqué par une forme de vigilance permanente. Nous questionnons constamment son utilité – individuelle et collective. En outre, les repères qui auparavant nous permettaient de lui conférer une valeur – l'échelle des salaires, les critères économiques qui permettent de déterminer si une entreprise réussit ou non, ou encore le regard que porte la société sur certains métiers auparavant considérés comme « nobles », comme l'enseignement ou la médecine, frappés par un processus de dévalorisation sociale – ont explosé. Enfin, ajoutons que, dans bien des métiers, sévit un processus d'abstraction du travail, une distance posée entre ce que l'on fait et ce à quoi cela renvoie dans le réel. Les salariés qui gèrent les « portefeuilles de clients » ne gèrent plus les clients eux-mêmes, ils gèrent des données, et n'aperçoivent plus les clients derrière ces données. Ce phénomène d'abstraction du travail a été considérablement amplifié par la numérisation et la place que prennent désormais les algorithmes et les données dans la gestion des entreprises au quotidien.

Parallèlement à cette abstraction croissante et à la perte de substance concrète de nombreux métiers, le discours managérial tourne de plus en plus à vide et sonne creux à l'oreille de nombreux salariés, y compris chez les cadres dont on peut se demander, en paraphrasant Paul Veyne, selon quel régime de croyance ils suivent le discours managérial^[10]. Il faut ici sans doute distinguer, d'une part, ce qui relève du discours managérial, qui constitue une nouvelle morale du travail (investissement personnel, agilité, ouverture, performance individuelle, dépassement de soi, dépassement des limites et des objectifs, etc.) et, d'autre part, ce qui relève du discours du haut management (stratégie, plan à X années et le fameux « triangle des belles mutations » : vision, mission, ambition, etc.). De notre point de vue, les résultats qui apparaissent dans le graphique suivant sont relatifs à cet aspect du discours du management. D'une façon générale, ce que l'on constate, c'est que les salariés ont plus confiance dans les discours des dirigeants de proximité que dans ceux du haut management de l'entreprise. Là encore, des distinctions doivent être opérées. Il faut distinguer les dirigeants de proximité n+1 et n+2. Les n+2 (ou 3) récitent l'idéologie managériale, les n+1 sont censés l'appliquer. Dans les faits et dans les meilleurs des cas, ils le tordent : ils ajustent, adaptent, négocient des arrangements... Lorsqu'ils ratent ce gauchissement du discours managérial, cela peut produire des catastrophes humaines (burn-out, etc.). Les n+1 sont entre marteau et enclume, le marteau étant l'idéologie managériale, l'enclume, la réalité toujours résistante du travail dans sa densité, sur lequel le marteau tape et rebondit.

Ainsi, en juin 2008, soit quelques mois avant le déclenchement de la crise financière qui allait durcir considérablement le mode de management dans bon nombre d'entreprises, 39 % des cadres interrogés par la Fondation Jean-Jaurès ne jugeaient pas crédibles la parole et le discours du dirigeant de leur entreprise. Et, comme le montrent les graphiques ci-dessous, plus l'entreprise avait une taille importante, plus les managers avaient tendance à douter de la parole de leur patron. De la même façon, jusque dans des strates élevées (encadrement d'équipes de 11 à 20 personnes), le niveau de défiance était assez répandu.

